

**Deux voitures piégées explosent à Bagdad**  
LIRE PAGE 2

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

**3,60 F**  
Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 25 fr. ; Canada, 1,10 \$ ; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,80 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.  
Tarif des abonnements page 20  
5, RUE DES ITALIENS  
75427 PARIS CEDEX 09  
Télex MONDPAR 650572 F  
C.C.P. 4207 - 23 PARIS  
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Le talent de M. Walesa

Décidément, M. Walesa n'est pas seulement un tribun charismatique, il est aussi un homme politique de talent.

Négoié entre le primat et le pouvoir, le prochain voyage du pape en Pologne pouvait prendre l'allure d'une manifestation pro-bante de cette « normalisation » de la situation à laquelle tant la junte que la hiérarchie catholique — en la personne de son chef en tout cas — se déclarent favorables. Avec cet accord au sommet entre puissances institutionnelles, Solidarité, privé de tout statut légal, risquait sinon de disparaître de la scène politique, du moins de n'y plus jouer qu'un rôle secondaire.

Pour les dirigeants syndicaux et les espoirs qu'ils incarnent, le danger était redoutable au point de paraître presque imparable. Il est aujourd'hui presque écarté par la seule vertu d'une gesticulation — au sens militaire du terme — soigneusement pensée et menée par une poignée d'hommes seulement.

Premier temps : M. Walesa rencontre secrètement les dirigeants clandestins de Solidarité. Il le fait savoir et manifeste ainsi l'unité de la direction et donc son existence organisationnelle. Accessoirement, le côté « Robin des Bois » de l'affaire conforte l'image du « David » à moustaches luttant contre le « Goliath » en uniforme.

Deuxième temps : la rencontre ayant eu lieu, les dirigeants clandestins confirment, avec l'appui, certes implicite mais évident pour tout le monde, de M. Walesa, leur appel à manifester le 1<sup>er</sup> mai en dehors des cortèges officiels. Ces mots d'ordre n'étant désormais plus ceux de la seule direction clandestine mais aussi du président élu d'un syndicat de dix millions de membres dont le pape a tant de fois dit qu'il le soutenait inconditionnellement et qu'il représentait la Pologne, le primat, s'il en avait eu le désir, ne peut plus les condamner. Dès lors, malgré la répression et le jeu des forces institutionnelles, il est de nouveau parfaitement clair qu'il n'y a non pas deux mais trois acteurs sur la scène polonaise. Le primat non seulement ne condamne rien, mais accorde en plus un entretien à M. Walesa et confirme ainsi son statut réel de dirigeant politique national à un homme que le pouvoir s'obstine à présenter comme une « personne privée ».

Troisième temps : les autorités, comme elles ne pouvaient pas ne pas le faire, amorcent, en plus du harcèlement dont est l'objet M. Walesa, une campagne de dénégation le présentant comme un partisan de l'extrémisme supposé des dirigeants clandestins du syndicat.

Quatrième temps : M. Walesa, à la date qu'il avait choisie et annoncée à l'avance, tient, mercredi, une conférence de presse dans laquelle il coupe l'herbe sous le pied à la propagande officielle. Prenant, face à l'immobilisme du pouvoir, l'initiative politique, « l'ex-président de l'ex-Solidarité » répète ce que lui et la direction clandestine du syndicat n'ont jamais cessé de dire depuis l'instauration de l'état de guerre : qu'ils ne sont ni irréalistes ni nihilistes ; qu'ils ne veulent pas la guerre civile, même froide ; qu'ils veulent au contraire engager un dialogue sans lequel il n'est pas de salut possible pour la Pologne car ce n'est que dans un climat de confiance rétabli que le pays pourra être reconstruit.

Ce retournement aura été mené sans faute. L'éclat avec lequel ont été ainsi réaffirmées les positions du syndicat devrait encourager à la fois la constance et la pondération de ses membres.

(Lire nos informations page 5.)

## Le IX<sup>e</sup> plan prévoit de prolonger la politique de rigueur

Le IX<sup>e</sup> Plan, qui déterminera les orientations économiques et structurelles de la France pour les années 1984-1988, a fait l'objet d'une communication au conseil des ministres du mercredi 20 avril. Celui-ci a approuvé le document liminaire intitulé « Les choix du IX<sup>e</sup> Plan » qui réaffirme les orientations économiques du gouvernement telles qu'elles ont été définies le 25 mars. La rigueur reste la règle. Le Conseil économique et social doit se prononcer sur le rapport accompagnant la première loi du Plan, avant que le Parlement ne vote sur le projet de loi au cours du mois de mai.

### Le temps du réalisme

En amenant le gouvernement à se déclarer solidaire d'un document qui fixe les grandes orientations économiques pour les cinq ans à venir, le premier ministre met fin, ou tente de mettre fin, à une controverse qui agite la majorité jusque dans les rangs ministériels. Le changement de cap n'est plus l'œuvre d'un ministre des finances solitaire ou d'un responsable du Plan renvoyé aux champs. Il est l'œuvre de tout un gouvernement et du président de la République qui tournent le dos aux projets de relance comme aux facilités des déficits budgétaires et maintiennent la France dans les liens monétaires et commerciaux de la Communauté européenne. Un grand vent de réalisme semble avoir animé les tra-

vau des derniers comités interministériels concacrés à la préparation du IX<sup>e</sup> Plan. On peut y voir la tentative de l'équipe en place d'empêcher tout retour en arrière en fin d'année, si le plan Mauroy-Delors se révélait insuffisant.

Le ton du « manifeste », n'en déplaise à ses auteurs, n'est pas sans rappeler celui du rapport sur les orientations du VIII<sup>e</sup> Plan rédigé en juillet 1979 par M. Michel Albert. « Le monde a changé », annonçait l'un, « un monde meurt, un autre naît », reprend l'autre. Le nécessaire effort d'adaptation est admis de part et d'autre.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 27.)

## Un entretien avec M. Charles Hernu sur le programme militaire

- 30 % des investissements iront à l'armement nucléaire
- Une force d'action rapide sera créée pour l'Europe

Les députés devraient examiner, les 19 et 20 mai prochain, le projet de loi de programmation militaire 1984-1988 que le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a fait approuver, mercredi 20 avril, par le conseil des ministres. Dans un entretien accordé au Monde, M. Hernu précise que 30 % des crédits d'équipement iront à l'armement nucléaire — stratégique et tactique — qui reste prio-

ritaire, et que le projet de loi permet — sans l'anticiper — une décision sur l'arme à rayonnement renforcé. A propos de la réorganisation de l'armée de terre, dont les effectifs devraient diminuer de vingt-deux mille hommes, le ministre annonce la création d'un commandement des Forces d'action rapide (FAR), c'est-à-dire de nouvelles unités qui pourront être engagées en Europe aussi bien qu'outre-mer.

« Sur quelles hypothèses économiques (taux annuel d'inflation et part du produit intérieur brut consacrée à la défense) a été conçue la loi de programmation militaire ?

— La garantie qui figure dans la loi repose sur l'évaluation des besoins de notre défense ; la réponse

réside dans les engagements de programme inscrits dans le texte.

— Le projet de loi de programmation a été établi à partir d'une enveloppe financière globale consacrée à la défense de 705 milliards de francs 1983, soit 830 milliards de francs sur cinq ans. Comment ce chiffre a-t-il été calculé ? A partir d'un chiffrage des besoins établi en francs

1983, soit 705 milliards de francs, qui ont ensuite été convertis en francs courants à l'aide d'une clé de hausse de prix cohérente avec les hypothèses du IX<sup>e</sup> Plan.

— Mais revenons au chiffre de 705 milliards. Il représente une croissance moyenne en volume de 2 % par an sur la période, plus forte les dernières années.

— La traduction des enveloppes annuelles en fractions du produit intérieur brut marchand (P.I.B.M.) dépend évidemment des hypothèses faites sur la croissance de ce même P.I.B.M. Si l'on admet que la croissance sera faible en 1984, plus soutenue en 1985, pour retrouver un rythme de croissance au-delà de 1986, on peut estimer que la part du P.I.B.M. consacrée à la défense s'éleva à 3,91 % en 1984 pour atteindre 4 % en fin de période.

— Ce chiffre correspond, vous le savez, à celui qui avait été jugé souhaitable par le président Mitterrand pendant la campagne présidentielle. Je peux affirmer ici que la précédente majorité, lorsqu'elle était au pouvoir, ne travaillait pas sur des hypothèses différentes de ce chiffre.

— Quelles sont les garanties de ressources financières que le gouvernement s'engage à donner, entre 1984 et 1988, à la défense ?

— Le gouvernement a fixé dans le texte même du projet de loi, et non dans le rapport annexé comme c'était le cas en 1976, le montant global des ressources allouées à la défense sur les cinq années de la programmation, soit 830 milliards de francs. A titre de comparaison, le budget de la défense pour 1983 reconduit sur cinq années représenterait 665 milliards de francs.

— Le projet de loi indique également que cette enveloppe sera réévaluée à la fin de 1985. C'est un engagement important qui ne figurait pas dans la loi de 1976 et qui est éclairé par la partie du rapport consacrée à la programmation financière. En effet, si les dépenses de fonctionnement devaient dépasser les limites de croissance très strictes qui sont assignées, cela ne se ferait pas au détriment des programmes physiques de matériel. Or, ces programmes sont l'essentiel, c'est sur eux que nous nous engageons.

Propos recueillis par JACQUES ISNARD

(Lire la suite page 6.)

### AU JOUR LE JOUR

#### Vertu

Le gouvernement mène la partie dure au « milieu ». Les machines à sous sont devenues un fléau, la vache à lait du banditisme et l'enjeu d'un racket ? Autant les proscrire.

Que va faire le « milieu » privé de cette manne ? Reconquérir d'autres marchés, d'autres secteurs de l'activité nationale. Comme il est peu probable qu'il le fasse dans la machine-outil, la dentelle du Puy ou les papillotes, il faut s'attendre à des reconversions dans le proxénétisme, le trafic de drogue et autres spécialités lucratives.

Sauve d'un côté, la vertu vacillerait d'un autre. « Tilt ! »

BRUNO FRAPPAT.

## Portugal 83 : le cadeau empoisonné

Les Portugais sont appelés à voter le lundi 25 avril, neuvième anniversaire de la révolution de 1974, jour repoussé les deux fois par le régime de l'Asien ble de l'Ordre, à la suite de la démission, le 19 décembre 1982, de M. Pinto Balsemao, chef du gouvernement et leader social-démocrate (P.S.D.).

C'est la dixième consultation depuis 1974, et le prochain gouvernement sera le quinzième. La cam-

pagne électorale a été morne et centrée sur la grave crise économique et financière. Des mesures de rigueur et d'austérité impopulaires s'imposent. Et c'est sans enthousiasme que M. Mario Soares, leader d'un parti socialiste favori des sondages, s'apprête à reprendre la direction du gouvernement de Lisbonne. Le leader socialiste propose « cent mesures » pour sortir de la crise et souhaiterait constituer une coalition, de préférence avec les sociaux-démocrates, pour « partager les risques ».

### I. — « Voilà Mario qui arrive... »

Lisbonne. — M. Mario Soares fait campagne dans la « Baixa », la ville basse, entre Tage et Rossio, cœur de Lisbonne. A pied, entouré d'un quarteron de fidèles, et précédé de voitures à haut-parleurs tonitrueuses : « C'est Mario qui arrive ! »

Jovial, souriant, souverain, à la fois condescendant et chaleureux, le chef du parti socialiste prend son bain de foule. Il serre les mains,

#### De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

tapote la joue des enfants, reconforte une rentière, embrasse des commerçants, en confiant mezzo voce : « Ils étaient tous contre nous quand nous étions au gouvernement... » (1), distribue autocollants et brochures sur « les cent mesures du P.S. pour les cent premiers jours du pouvoir ».

A un passant qui s'avoue partisan du parti communiste d'Alvaro Cunhal, il déclare sans hausser le ton : « Raison de plus pour bien lire mon programme. » A un autre qui l'interrompt à la portugaise : « Est-ce que le senhor doutor demande les voix des travailleurs pour s'allier avec la droite ? », M. Mario Soares, péremptoire, répond : « Si vous votez tous socialiste, je n'aurai pas besoin d'alliance. » La promenade triomphale s'achève sur le Rossio, la place-forum, rendez-vous des touristes, des employés de banque, des Angolais et des boutiquiers. « C'est mieux qu'un meeting », dit-il.

Une large banderole, en travers de la place, proclame que l'APU, l'Alliance du peuple uni (2), « est la solution ». Des cris de « traîtres ! » partent d'une voiture aux couleurs du C.D.S., le Centre démocratique et social, à l'adresse d'on ne sait trop qui. Des supporters sociaux-démocrates du P.S.D. s'époumonent dans leurs mégaphones. Des pigeons s'envolent. Mais c'est à peine si la cacophonie perturbe, un bref instant, l'animation paisible de la « Baixa ».

Car aucune campagne électorale, depuis avril 1974, n'a été plus mélancolique, plus discrète, plus « irréaliste » par rapport aux préoccupations profondes des Portugais que celle-ci. Tous les chefs de parti, de quelque bord qu'ils soient, le sentent bien qui ont mené des campagnes en demi-teinte et réservé les grands meetings traditionnels pour la veille d'un scrutin perçu comme une corvée indispensable, mais dont personne n'attend de solution miracle.

Tous admettent, et disent, que l'important « est de sortir de la très grave crise qui frappe le pays » et que le prochain gouvernement, quel qu'il soit, « devra adopter des mesures rigoureuses et impopulaires ». La nouvelle équipe dirigeante, qui succédera à une coalition dite d'Alliance démocratique,

regroupant depuis 1979 les centristes du C.D.S. et les sociaux-démocrates du P.S.D., héritera, de l'avis général, d'un « cadeau empoisonné ».

L'absence de vraie passion s'explique aussi par le peu d'incertitude. Les jeux semblent pratiquement faits. M. Soares se présente déjà en vainqueur des élections générales du 25 avril. Fort des sondages qui accordent de 35 % à 38 % des intentions de vote au parti socialiste, M. Soares ne cherche pas tant à convaincre qu'à mettre les points sur les i.

(Lire la suite page 4.)

(1) M. Soares a déjà été chef de gouvernement de juillet 1976 à décembre 1977 et de janvier 1978 à juillet 1978.

(2) L'APU regroupe le parti communiste, le Mouvement démocratique portugais et quelques « indépendants ».

## L'Espagne La guerre civile Une famille • Un enfant Une tendresse ...et la vie

AGUSTIN GOMEZ-ARCOS

### L'enfant pain

ROMAN

Un grand roman Gomez-Arcos SEUIL

69 F

### IVO POGORELICH A PARIS

## Un pianiste d'exception

Célèbre en quelques heures pour avoir été « recalé » à la finale du concours Chopin de 1980, ce qui provoqua la sortie furieuse de Martha Argerich proclamant : « C'est un génie ! », Ivo Pogorelich (1) a donné depuis quelque deux cents concerts avant de venir à Paris, qui ne lui en a pas voulu : il a recueilli, le 19 avril, un triomphe au Théâtre des Champs-Élysées archi-plein.

C'est un très beau jeune homme de haute stature, blond, svelte et puissant, à la démarche lente et négligente, un peu condescendant à l'égard du public, dont il connaît à l'avance les réactions et la manière de le dompter.

Son instinct et son intelligence des ressources de toucher et d'expression du piano sont exceptionnels, et il travaille l'instrument

tour à tour comme un peintre et un sculpteur. Ses mains surtout retiennent l'attention, avec leurs doigts très recourbés où toutes les phalanges jouent leur rôle, comme les pattes d'une araignée précautionneuse aux coups fulgurants pour frapper la proie, tordues dans toutes les directions avec les modes d'attaques les plus imprévus.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 21.)

(1) Né à Belgrade le 20 octobre 1958, il a travaillé dans son pays, puis à Moscou, surtout avec Aliza Kezeradze, professeur de tradition lituanienne qu'il a épousée en 1980 ; il a remporté la même année le premier prix du concours de Montréal. Pogorelich est fixé à Londres.

## Manet au Grand Palais COMMENT PRÉPARER UNE RÉTROSPECTIVE ?

(Lire page 21)

l'article de JEAN-MICHEL DURAND-SOUFFLAND



## AMÉRIQUES

## M. Reagan prononcera un discours sur l'Amérique centrale le 27 avril devant les deux Chambres du Congrès

M. Ronald Reagan prononcera, le mercredi 27 avril, un discours sur la situation en Amérique centrale devant les deux Chambres réunies du Congrès, a-t-on appris, mercredi 20 avril, de source officielle à Washington.

Le but de ce discours, apprend-on de même source, est de rallier le Congrès à un accroissement de l'aide au Salvador et aux autres pays d'Amérique centrale luttant contre des insurrections de gauche, et de dénoncer la responsabilité de l'Union soviétique, de Cuba et du Nicaragua dans l'instabilité de la région.

A Panama, les ministres des affaires étrangères du Panama, de la Colombie, du Mexique et du Venezuela, se sont entretenus mercredi avec le ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto. Des sources proches des ministres ont indiqué qu'il existait « un bon esprit et la volonté politique de trouver un règlement prenant en compte l'essentiel des conditions présentées par les gouvernements d'Amérique centrale ». Avant leur rencontre avec M. d'Escoto, les qua-

tre ministres s'étaient entretenus avec leurs homologues du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras et du Salvador.

Le ministre hondurien, M. Eduardo Paz Bernica, a déclaré, de son côté, que les entretiens allaient « dans la bonne direction ». Cependant, le ministre guatémaltèque, M. Eduardo Castillo, a estimé que « les discussions avancent, mais pas en accord avec les positions du Guatemala ». Par ailleurs, on apprendait que l'ambassadeur des Etats-Unis à Panama, M. Everett Briggs, avait rencontré le ministre des affaires étrangères du Salvador, M. Fide Chavez Mena, pendant deux heures, mercredi, dans un hôtel de la capitale panaméenne.

A San-José, capitale du Costa Rica, le président du Front démocratique révolutionnaire du Salvador (F.D.R., proche de la guérilla), M. Guillermo Ungo, s'est félicité des efforts réalisés pour atténuer les tensions en Amérique centrale et chercher une solution négociée à la crise salvadorienne. — (A.F.P., Reuter.)

## Nicaragua

## Le ministre de l'intérieur annonce le suicide d'un des principaux dirigeants de la guérilla salvadorienne

M. Tomas Borge, ministre de l'intérieur du Nicaragua, a annoncé, le mercredi 20 avril à Managua, que M. Cayetano Carpio, connu sous le nom de « commandant Marcial » et l'un des principaux dirigeants du Front Farabundo Martí de libération nationale du Salvador (F.M.L.N.), s'était donné la mort le 12 avril. Cayetano Carpio était le principal responsable des Forces populaires de libération (F.P.L.), l'une des cinq organisations regroupées dans le Front Farabundo Martí.

Agé de soixante-quatre ans, Cayetano Carpio avait adhéré au parti communiste salvadorien en 1948. Il avait été élu secrétaire général en 1962. Il avait quitté le P.C. en 1967, en désaccord avec le parti sur la manière de mener la lutte révolutionnaire, et avait fondé, en avril 1970, les Forces populaires de libération, l'un des groupes les plus « radicaux » du Front Farabundo Martí. Ana Maria Anaya Montes, assassinée à Managua le 6 avril (voir le Monde des 8 et 9 avril), était le numéro deux du « Commandant Marcial » et des F.P.L. depuis 1970.

Selon les déclarations de M. Tomas Borge, Cayetano Carpio s'est donné la mort parce qu'il avait appris que des membres de son organisation étaient responsables de l'assassinat de M<sup>me</sup> Anaya Montes. Un certain Rogelio Basaglia Resino, dont le nom de guerre est « Mar-

celo », et homme de confiance de Cayetano Carpio, serait, selon le communiqué officiel du gouvernement sandiniste, « l'instigateur du meurtre d'Ana Maria ». Son sort n'est pas précisé. Mais les autorités sandinistes font état de l'arrestation de plusieurs Salvadoriens impliqués dans un assassinat qui avait, le premier jour, été attribué à la C.I.A. par M. Tomas Borge.

Le communiqué nicaraguayen laisse entendre que les assassins ont été « manipulés » par les services de renseignements américains. Mais il ne dit pas où Cayetano Carpio s'est donné la mort. Selon le communiqué de Managua, le dirigeant salvadorien, venu à Managua pour assister aux obsèques d'Ana Maria, « s'est montré abattu et désespéré en découvrant les preuves irréfutables que les auteurs de l'assassinat étaient des membres de son organisation ».

Le communiqué de Managua précise encore que la nouvelle a été diffusée « pour permettre aux proches de Cayetano Carpio d'informer leur organisation ». L'Agence nationale de presse du Nicaragua (A.N.N.) ajoute que le « commandant Marcial » a été inhumé à Managua en présence de ses familles et de représentants du gouvernement sandiniste. — (A.F.P., U.P.I., A.N.N.)

## PROCHE-ORIENT

## Le général Eytan, chef d'état-major de l'armée a quitté ses fonctions dans une atmosphère de scandale

Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — Au lendemain de la célébration du « Jour de l'indépendance » dont il a, une dernière fois, présidé plusieurs cérémonies, le chef d'état-major de l'armée, le général Eytan, a pris sa retraite le 19 avril. Sachant cette échéance prochaine et prévue depuis plusieurs mois, la commission d'enquête sur les massacres de Sabra et de Chatila avait, en février, estimé qu'il n'y aurait pas lieu de recommander de sanction particulière dans le cas du général Eytan. Alors que de nombreux Israéliens s'attendaient que, dans ces conditions, ce personnage controversé fasse preuve de retenue durant les deux derniers mois de son service, le général Eytan a agi tout à fait différemment, et il s'en va aujourd'hui dans une atmosphère de scandale.

Selon ses adversaires, le général Eytan s'est « défilé » au cours des toutes dernières semaines, et, selon ses amis, il n'a pu retenir son « franc parler ». Faisant, le 12 avril, ses

adieux aux membres de la commission parlementaire de la défense, il aurait déclaré qu'il fallait multiplier les implantations israéliennes en Cisjordanie de manière que « les Arabes » se sentent pris au piège comme des « cafards au fond d'une bouteille ». La réunion a eu lieu à huis clos et ces propos ont été rapportés seulement par certains députés de l'opposition, tandis que d'autres parlementaires de la majorité ont dit ne pas les avoir entendus. Mais il n'en fallait pas plus pour provoquer un tollé général, une partie de la Knesset dénonçant une « intolérable manifestation de racisme ».

Très embarrassé, le nouveau ministre de la défense, M. Moshé Arens, que l'on invitait à réagir, a indiqué qu'il ne jugeait pas opportun de mener une enquête alors que le général Eytan était sur le point de s'en aller. Malgré cette prudence, il

n'a guère semblé mettre en doute l'authenticité de ces propos. De même, le président de l'Etat, M. Itzhak Navon, qui les a qualifiés de « malheureux ». Lors d'une interview télévisée, le 17 avril, le général Eytan a apporté un démenti : « Je n'ai pas comparé les Arabes à des cafards. » Mais le démenti paraît à tout le monde tardif.

Le général Eytan avait été déjà taxé en mars de « racisme » lorsqu'il avait affirmé péremptoirement que le meurtre d'une fillette israélienne n'avait pu être commis « que par un Arabe ». Selon lui, cet assassinat aurait été considéré comme une « épreuve » pour l'admission de son auteur dans les rangs de commando de l'O.L.P. Le ministre de l'intérieur, par des démentis répétés, a souligné que, dans cette affaire, qui n'est toujours pas élucidée, l'hypothèse d'un acte terroriste avait été écartée par la police. Mais le général Eytan a maintenu obstinément sa version.

grand à la base au sein de la troupe. On appréciait le langage musclé du général Eytan, celui d'un « Israël fort ». En outre, le général Eytan savait prendre la défense de ses hommes, en faisant notamment preuve de clémence pour accorder les remises de peine, lors de procès de soldats accusés d'exactions, lors de la première invasion du Sud-Liban en 1978, une clémence jugée « excessive » dans l'opposition.

M. Arens et le général Lévi doivent aussi tenir compte du ressentiment d'une grande partie de l'armée, après la publication des conclusions de la commission d'enquête sur Sabra et Chatila. De nombreux militaires ont considéré que l'armée faisait davantage les frais de cette affaire que la classe politique, où, seul, M. Sharon était sanctionné, et encore, semble-t-il, modérément puisqu'il restait au gouvernement. Mais le « sérieux » de M. Arens et de ses adjoints paraît rassurer la plupart des généraux et des officiers supérieurs de l'armée, quelle que soit leur tendance. M. Arens est partisan de la consultation et se montre beaucoup moins enclin que son prédécesseur à imposer ses vues.

Mais, d'autre part, M. Arens et le général Lévi devront prêter attention au vent de fronde qui s'est manifesté pour la première fois au sein de l'armée israélienne durant la guerre du Liban. Trente et un soldats et officiers ont été punis récemment pour avoir refusé de servir au Liban. C'est ce qu'annonce le mouvement « Il y a une limite », animé, parmi les réservistes, par Abraham Burg, fils du ministre de l'intérieur. D'autre part, des centaines de militaires, désapprouvant l'ensemble de l'opération au Liban ou certains de ses aspects, ont retourné des décorations qui venaient de leur être accordées, et, la semaine dernière, un nouveau mouvement a fait savoir qu'une pétition approuvait ces gestes de protestation avait recueilli « des milliers » de signatures.

On constate également un certain retour à la normale au sein du gouvernement. Le ministre de la défense reste toujours un personnage clé du cabinet, mais, avec M. Arens, il n'empiète plus sur les fonctions des diplomates ; c'est le cas dans les discussions avec le Liban. Il se livre à une large concertation pour toutes les décisions qui le concernent. Ce n'est plus « à prendre ou à laisser », comme avec M. Sharon, c'est du moins ce que remarquent un certain nombre de ministres depuis plusieurs semaines. Mais M. Sharon, qui conserve une place — contestée — dans le comité interministériel de la défense et au comité chargé de superviser les négociations avec le Liban, n'a pas dit son dernier mot. Au cours du mois de mars, à deux reprises, il a très vivement dénoncé l'attitude « conciliante » de M. Arens, notamment à propos de l'assouplissement des exigences israéliennes concernant les « garanties de sécurité » au Sud-Liban. Et M. Sharon a obtenu une « mission d'informations » au Sud-Liban, où il a pu rencontrer au début du mois d'avril son vieil ami, le commandant Saad Haddad, fidèle allié d'Israël, qui a vanté ses mérites.

FRANCIS CORNU.

## Irak

## DEUX VOITURES PIÉGÉES EXPLOSENT A BAGDAD

Deux voitures piégées ont explosé ce jeudi matin 21 avril à Bagdad, tuant et blessant de nombreuses personnes, annonce l'agence irakienne de presse, sans préciser le nombre des victimes. L'agence rapporte en revanche une déclaration du ministre irakien de l'information, M. Latif Nassif Jassem, qui accuse le régime iranien d'être responsable de ces attentats. — (A.F.P., Reuter.)

## LE MONDE diplomatique

## NUMÉRO D'AVRIL L'EFFORT DE RÉARMEMENT AUX ÉTATS-UNIS

Budget de défense ou budget de guerre ? (Konrad Ege et Michael T. Klare)

Publication mensuelle du Monde En vente partout. Le numéro : 10 F

## Liban

## Tous les membres de la C.I.A. présents dans la capitale auraient péri dans l'attentat contre l'ambassade américaine

Soixante-six personnes sont mortes ou présumées mortes dans l'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth, selon le bilan provisoire établi mercredi 20 avril de sources américaine et libanaise. Quarante et un corps ont été retirés des décombres, dont ceux de vingt-quatre membres du personnel de l'ambassade, parmi lesquels neuf Américains. Vingt-cinq personnes, dont huit Américains, sont des « disparus considérés comme morts », selon les termes de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert Dillon.

Selon la chaîne américaine de télévision ABC, outre le premier spécialiste de la C.I.A. pour le Proche-Orient, M. Robert Clayton Amas, dit « Bob », il y eut également officiellement mardi à Washington, trois autres agents de la Centrale américaine de renseignement ont péri dans l'explosion, soit la totalité des membres de la section de la C.I.A. dans la capitale libanaise.

Au cours d'une conférence de presse, M. Elie Salem, ministre libanais des affaires étrangères, a reproché implicitement, mercredi, à Israël de tenter d'exploiter l'attentat meurtrier pour imposer des conditions de sécurité draconiennes au Liban. « Si une leçon doit être tirée de cet horrible crime, a-t-il dit, c'est que tous les non-Libanais doivent partir immédiatement du Liban pour que les Libanais puissent assurer leur propre sécurité ».

A Jérusalem, M. Begin a affirmé, mercredi, que seule la loi d'annexion prononcée par la Knesset le 14 dé-

cembre 1981 prévalait pour le statut du plateau du Golan. Il répondait ainsi au message adressé récemment par le président Reagan au chef de

## UNE « PUNITION DIVINE »

Jérusalem (A.F.P.). — Le mouvement religieux extrémiste et annexionniste Kach du rabbin Meir Kahane estime que l'attentat contre l'ambassade américaine de Beyrouth constitue « une punition divine » sur l'administration Reagan « en raison de la politique anti-israélienne que celle-ci s'efforce de promouvoir ». Dans un communiqué publié mercredi 20 avril à Jérusalem, le mouvement Kach se réfère à un verset de la Genèse stipulant que la protection divine serait accordée aux amis d'Israël alors que ses ennemis seraient punis. « L'administration américaine a imposé un embargo sur les armes à destination d'Israël et a cherché à exercer des pressions pour obtenir des concessions unilatérales (...) Les États-Unis ont donc reçu leur dû », indique le communiqué.

L'Etat syrien Hafez El Assad dans lequel il affirmait l'attachement des Etats-Unis à la résolution 242 des Nations unies qui prévoit notamment la restitution du Golan à la Syrie. — (A.F.P.)

La France va envoyer la 31<sup>e</sup> brigade à Beyrouth

La France a prévu d'envoyer dans quelques semaines à Beyrouth l'essentiel de sa 31<sup>e</sup> brigade, stationnée normalement dans le sud-est de la France sous les ordres du général de brigade Jean-Claude Coullon. Cette unité est composée de professionnels issus d'un régiment de la légion étrangère (le 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison à Bonifacio et à Corte, en Corse) et d'un régiment d'infanterie de marine (le 21<sup>e</sup> RIMA, cantonné à Fréjus, dans le Var).

Selon des informations de très bonne source, cette opération devrait commencer le 19 mai prochain pour se terminer à la fin du mois. Elle n'aurait pas de lien avec les graves événements survenus au début de cette semaine dans la capitale libanaise.

Toutefois, on notera que la 31<sup>e</sup> brigade, composée de soldats de métier ou engagés, prendra la relève de forces constituées notamment d'appelés volontaires pour servir dans la force multinationale de Beyrouth. Depuis le début de cette année, en effet, la France a disposé dans la capitale libanaise, outre des professionnels de la 9<sup>e</sup> division d'infanterie de marine, des compagnies de plusieurs régiments d'appelés du contingent originaires, par exemple, du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de marine (à Granville), du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine (au Mans), du 17<sup>e</sup> régiment du génie parachutiste (à Montauban) et du 5<sup>e</sup> régiment du génie (à Angers).

Ces forces, placées sous le commandement du général de brigade Michel Datin, sont à Beyrouth, pour l'essentiel, depuis janvier 1983. Leurs effectifs s'élèvent aujourd'hui à près de deux mille hommes.

Avant l'attentat meurtrier contre l'ambassade américaine, des éléments du contingent français ont été pris à partie à plusieurs reprises (le Monde daté 10-11 et 19 avril) et, récemment encore, deux appelés, qui occupaient un poste français dans le camp de réfugiés palestiniens de Chatila, ont réussi à neutraliser une charge explosive qui leur était destinée, d'une dizaine de kilogrammes de T.N.T.

Le général Coullon, qui remplacera le général Datin, avait été, comme colonel au cabinet militaire du ministre de la défense, M. Charles Hernu, chargé, en août 1982, de l'installation des forces françaises à Beyrouth, aux côtés des contingents américains et italiens.

Destinée à l'action extérieure, la 31<sup>e</sup> brigade, probablement renforcée pour la circonstance d'éléments du 1<sup>er</sup> régiment étranger de cavalerie (à Orange), devrait constituer un tout cohérent sur le plan de la manœuvre opérationnelle, à la différence de ce qui se passait jusqu'à présent à Beyrouth, où la France envoyait des détachements en provenance de plusieurs unités différentes. La 31<sup>e</sup> brigade est notamment équipée d'un nouveau blindé, l'AMX-10 RC (roues et canon de 105 mm), qui est plus puissant que l'automitrailleuse légère.

L'installation de la 31<sup>e</sup> brigade à Beyrouth pourrait, d'autre part, être l'occasion de modifications dans le déploiement de la force multinationale : des postes français seraient implantés au nord, non loin du dispositif syrien, et des postes américains plus au sud, en interposition avec des zones occupées par l'armée israélienne. — J. I.

**NÈGRE!**  
UNE GRANDE ENQUÊTE

**BLACK**

UN GUIDE PARIS/BLACK

EN LIBRAIRIE  
300 PAGES. ILLUSTRATIONS. 70 F.

autrement

Iran

« Même après l'arrestation de nos dirigeants notre politique d'appui à la révolution islamique n'a pas changé » nous déclare un responsable du Toudeh (P.C.)

Arrêtés en février dernier, M. Nouredine Kia-nouri, secrétaire général du Toudeh (parti communiste iranien), et trente de ses compagnons se trouvent toujours en prison dans le plus grand secret. Accusés d'espionnage et subversion, M. Kia-nouri et certains de ses camarades risquent de lourdes peines de prison et même la mort.

Malgré les dangers auxquels ils sont exposés, M. Ahmadi se dit « certain que nos camarades emprisonnés sont surtout inquiets de l'avenir de la révolution iranienne, qui traverse une crise profonde et sans précédent ». Selon le dirigeant communiste, c'est l'ensemble de la révolution avec tous ses acquis qui est menacé par le courant de droite qui s'est cristallisé au sein du régime au cours des deux dernières années. « L'attaque déclenchée contre le Toudeh, qui, depuis le début, a soutenu sans défaillance le mouvement révolutionnaire islamique, est, à cet égard, significative. Nous sommes attaqués parce que nous nous trouvons sur les premières lignes. Si nous tombons, ce sera au tour des partisans non communistes de la politique de l'imam de subir les coups de la conspiration antirévolutionnaire. »

Selon M. Ahmadi, la révolution iranienne se trouve, depuis l'élimination de la scène politique des « libéraux » groupés autour de l'ancien président Bani Sadr, dans une situation d'« équilibre fragile » entre la droite et les forces populaires, équilibre qui, souligne-t-il, « ne profite en définitive qu'à ceux qui, au sein du régime, s'opposent à la poursuite et à l'approfondissement de la révolution ». Plusieurs facteurs négatifs ont contribué, dit-il, à créer cette situation, notamment la poursuite de « la guerre imposée par l'Irak », qui est devenue un « instrument destiné à entraver la mise en application des réformes fondamentales qui avaient été approuvées avant les hostilités ». « C'est ainsi, indique M. Ahmadi, que la réforme agraire votée par le Parlement en 1980 a été édulcorée après la guerre, avant d'être gelée par le Conseil de surveillance de la Constitution, parce qu'elle porte atteinte aux intérêts des grands propriétaires terriens. » La guerre a servi également de « prétexte commode » pour restreindre les libertés publiques, proclamer des « mesures d'insécurité », fouler aux pieds la Constitution islamique et exercer des pressions illégales, même contre les partisans de la ligne de l'imam, pourtant au pouvoir.

Un autre facteur négatif qui, selon M. Ahmadi, a entravé le développement de la révolution est « l'inconséquence et les hésitations » des défenseurs de la ligne de l'imam, qui « ne savent pas exactement ce qu'ils veulent », au lieu de s'inspirer de l'exemple des révolutions populaires, qui ont toujours cherché, une fois le pouvoir conquis, à démanteler les « fondements socio-économiques » des régimes déchus. « Notre révolution aurait donc dû s'engager résolument dans la voie de la suppression des grandes propriétés terriennes, nationaliser le commerce extérieur et réorganiser la distribution interne pour assurer une juste répartition des revenus et des biens, et consolider les pouvoirs accordés aux conseils ouvriers : autant d'objectifs clairement formulés par la Constitution islamique. »

D'intolérables abus

Ce qui est loin d'être le cas, note avec regret M. Ahmadi, qui affirme, entre autres exemples, que l'article 49 de la Constitution, qui prévoyait que le secteur privé de l'économie devait servir à renforcer les secteurs public et coopératif, a été totalement violé. « C'est le contraire qui s'est produit, et on a assisté, au cours des dernières années, à un pillage sans précédent des ressources du pays », affirme M. Ahmadi, qui ajoute que les dirigeants du parti islamique ont eux-mêmes admis que certains des bazaris s'étaient enrichis d'une manière scandaleuse et que le produit de leur pillage avait dépassé en deux ans et demi la somme de 100 milliards de francs.

M. Ahmadi déplore le comportement timoré de ceux qui, au sein du pouvoir, suivent la ligne de l'imam et qui, dit-il, au lieu de mettre fin à cette situation, se contentent de prodiguer des conseils de modération aux bazaris, leur demandant de

De passage à Paris, M. Mohamed Ahmadi, membre du comité central du parti, a, dans une déclaration au Monde, fait part de sa vive inquiétude sur le sort des détenus. « Nous nous attendons au pire », a-t-il affirmé, ajoutant qu'on ne pouvait exclure la possibilité que certains d'entre eux soient sommairement exécutés en prison.

« piller moins ». « Cela revient, souligne-t-il, à demander aux loups de ne pas dévorer les moutons. »

Le dirigeant communiste iranien estime cependant que cette situation n'est pas encore irréversible et que tout peut changer si l'imam Khomeiny jette tout le poids de son influence dans la lutte qui oppose la droite aux forces populaires. Il ajoute qu'une telle intervention est devenue urgente, « car demain ce sera peut-être trop tard : l'ennemi s'est infiltré au sein du pouvoir révolutionnaire, et le temps a, jusqu'à présent, joué en faveur de la droite, qui constitue la seule force du pays à profiter de la stagnation de la révolution. Notre parti demande en conséquence aux défenseurs de la ligne de l'imam au sein du pouvoir de s'adresser directement au peuple pour sauver la révolution ».

Le parti Toudeh paie-t-il le prix de son silence devant le développement et l'intensification de la répression, qui a lourdement frappé les autres forces de l'opposition en Iran ? Non, répond M. Ahmadi, qui, tout en précisant que le Toudeh s'est toujours différencié des forces de l'opposition hostiles à la République islamique, affirme que son parti a, dès septembre 1981 et « même avant », dénoncé dans ses publications, aujourd'hui interdites, les « intolérables abus » commis par l'appareil judiciaire de l'Etat et les services de sécurité, en affirmant que « la révolution était suffisamment puissante pour éviter de répondre à la terreur aveugle par une répression tout aussi aveugle ».

Certains affirment pourtant que vous avez aidé les forces de sécurité en dénonçant les opposants.

Cette accusation est entièrement fautive. Nous n'avons jamais eu d'influence au sein de l'appareil de l'Etat, et la récente arrestation de nos dirigeants n'est la preuve irréfutable. Nous n'avons jamais joué le rôle de policiers, et notre dénonciation de l'opposition antirévolutionnaire a été essentiellement politique. Nous ne sommes pas des opportunistes et avons toujours défendu la ligne anti-impérialiste de l'imam. Nous avons même affirmé à maintes reprises que nous soutiendrions le régime

même si ce dernier nous persécutait, évidemment à la condition qu'il ne s'écarte pas de la voie de la révolution. Aujourd'hui, même après l'arrestation de nos dirigeants, notre politique d'appui à la révolution islamique n'a pas changé.

On vous accuse également d'être alignés sur la politique soviétique.

Nous ne sommes pas opposés au mot d'ordre de l'imam « Ni Est ni Ouest », et nous l'interprétons comme une volonté de maintenir l'indépendance de décision du pays. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas distinguer nos ennemis de nos amis, ceux qui comptent contre la révolution et ceux qui, comme les Soviétiques, l'ont toujours soutenue. Celui qui refuse d'admettre cette distinction met en application, qu'il le veuille ou non, la politique d'équilibre négatif suivie dans les années 50 par Mossadegh.

Comment conciliez-vous le marxisme et la religion islamique ?

Nous établissons une nette distinction entre les religieux de droite opposés à la révolution et l'islam révolutionnaire. Avec ce dernier, nous avons des divergences qui, à notre avis, ne sont pas fondamentales, mais nous avons également et surtout des convergences essentielles sur les problèmes concernant l'avenir du régime. Nous estimons que la coexistence avec l'islam révolutionnaire est possible et peut durer de nombreuses années. Il est possible d'arriver à un accord sur un programme minimum, précisément sur les principes formulés par la Constitution islamique. Il est vrai que celle-ci comporte bien des faiblesses et des lacunes, mais nous l'acceptons telle quelle, et nous ne devons pas son appropriation. Nous admettons la présence des marxistes, les partisans d'une politique de droite et ceux qu'on appelle les hodjatiah (groupe de pression parlementaire anticommuniste), en revanche, la mettent en question sous le prétexte qu'elle n'est pas conforme à l'islam, alors qu'elle a été élaborée par une assemblée de dignitaires religieux respectés.

Propos recueillis par JEAN GUEYRAS.

Elisabeth Badinter. L'ambition féminine. Vice ou Vertu?



Émilie, Émilie. L'ambition féminine au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Flammarion

Quinze personnes ont été tuées et cent cinq blessées à Desfoul, capitale du Nord-Khouzistan, à la suite d'un bombardement irakien. Trois missiles sol-sol sont tombés mercredi en fin d'après-midi dans le centre de la ville, touchant notamment un vieux quartier très peuplé. - (A.F.P.)

ASIE

M. SON SANN DÉNONCE LE « GÉNOCIDÉ » VIETNAMIEU AU CAMBODGE

Au cours d'une conférence de presse à Paris mercredi 20 avril, M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) et premier ministre de la coalition antiviétnamienne, s'est dit favorable à une « seconde leçon » chinoise à la frontière vietnamienne. Il a demandé l'ouverture d'une enquête des Nations unies et son intervention « pour mettre fin au génocide par les forces d'occupation au Cambodge ». « Je ne comprends pas, a-t-il ajouté, que la France des libertés et des droits de l'homme puisse aider le Vietnam (...) qui pratique le génocide et la colonisation à outrance au Cambodge et s'est livré récemment à un massacre de civils au camp de O-Smach. »

AFRIQUE

LE PRINCIPAL ANIMATEUR DE LA RÉBELLION AU MOZAMBIQUE A ÉTÉ ASSASSINÉ EN AFRIQUE DU SUD

Orlando Cristina, principal organisateur et secrétaire général de la R.N.M. (Résistance nationale du Mozambique, mouvement rebelle au régime de Mafuto), a été assassiné dimanche 17 avril dans une ferme près de Pretoria en Afrique du Sud, où il résidait, selon le journal de Lisbonne O Globo. Selon l'agence UPI, un porte parole de la police sud-africaine a confirmé ce jeudi que la police qui enquête sur cette affaire n'a encore procédé à aucune arrestation.

Côte-d'Ivoire

EPREUVE DE FORCE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

Le président Houphouët-Boigny a dénié, mercredi 20 avril, la fermeture de l'enseignement secondaire public, en grève depuis lundi (Le Monde du 20 avril), ainsi que la suspension immédiate des salaires des grévistes, leur expulsion des logements administratifs et la suspension du Syndicat des enseignants du second degré (Synesci). Selon un communiqué officiel, le chef d'Etat ivoirien devait faire une « importante » déclaration à ce sujet ce jeudi.

Les enseignants concernés observent un « arrêt de travail » - considéré par le gouvernement comme un « acte de rébellion » - pour protester contre les mesures supprimant le logement dont bénéficiaient certaines catégories de fonctionnaires. Mardi, le gouvernement leur avait demandé de reprendre les cours mercredi, faute de quoi « ils seraient considérés comme grévistes et coupables d'abandon de poste ». Les enseignants ont refusé d'obtempérer et le mouvement de grève lancé par le Synesci a été suivi par 98 % d'entre eux. - (A.F.P., Reuter.)

Angola

EXPULSION DU CORRESPONDANT DE L'A.F.P.

Jean-Luc Porte, correspondant de l'Agence France Presse et seul journaliste occidental accrédité à Luanda, a été expulsé d'Angola pour « activités incompatibles avec son statut », a annoncé, mercredi 20 avril, l'agence angolaise de presse Angop, en précisant que le ministre angolais des affaires étrangères, après l'avoir déclaré persona non grata, lui a donné l'ordre de quitter le pays d'ici à samedi.

Au siège de l'A.F.P. à Paris, on déclare qu'aucune notification n'a été faite à l'agence, laquelle « rejette catégoriquement » des accusations « dénuées de tout fondement ». L'A.F.P. « proteste énergiquement », d'autre part, « contre cette atteinte au libre exercice de la profession de journaliste ». Jean-Luc Porte était en poste à Luanda depuis le 17 juin 1982.

CONDAMNATION D'UN JOURNALISTE NOIR. - M. Joe Nong Thlooe, rédacteur en chef adjoint du dernier quotidien noir autorisé dans la région de Johannesburg, le Sowetan, a été condamné, mercredi 20 avril, à deux ans et demi de prison ferme pour possession d'un ouvrage politique interdit.

Vietnam

AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE LA LIBÉRATION OU LE JUGEMENT RAPIDE DES DÉTENUS EN « RÉÉDUCATION »

L'organisation humanitaire Amnesty International a lancé, mercredi 20 avril, un appel pour que soient libérés ou traduits en justice les milliers de Vietnamiens actuellement détenus sans jugement dans des camps de « rééducation ». « Parmi ceux qui sont en détention, écrit Amnesty dans son message au gouvernement de Hanoi, se trouvent des milliers de gens envoyés dans des camps de « rééducation » en 1975. »

En dehors d'anciens militaires, fonctionnaires et hommes politiques, on trouve aujourd'hui en rééducation « des écrivains, des peintres, des journalistes, des membres des professions libérales ainsi que des figures marquantes de la communauté ». Par exemple, le peintre et dessinateur Choe, alias Nguyen Hai Chi, détenu depuis sept ans, les écrivains Nguyen Van Khanh (pseudonyme Nguyen Thach Kien) et Nguyen Thanh Chieu (pseudonyme Thanh Thuong Hoang), le chercheur médical Nguyen Dan Que. Plus récemment, des personnes ont été inculpées et emprisonnées pour délit d'opinion, dont le poète Bui Hoang Cam, malade, accusé de « rapports culturels avec des étrangers ».

L'organisation ne se considère pas en mesure de donner le nombre exact de ces derniers et se réfère seulement à celui de seize mille cité l'an dernier par le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach. Il y a peu, Hanoi a avancé le chiffre de dix mille. En revanche, les opposants au régime de Hanoi parlent parfois de centaines de milliers.

\* Amnesty International, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris; tél. : 557-65-65.

Afghanistan

LE DOCTEUR AUGOYARD POURRAIT BÉNÉFICIER D'UNE MESURE DE CLÉMENTIE

Les autorités de Kaboul vont-elles prendre une mesure de clémence à l'égard du médecin français Philippe Augoyard, condamné le 13 mars dernier à huit ans de prison ? C'est ce qui ressort de la lettre que « les autorités afghanes » ont envoyée à M. Georges Marchais en sa qualité de président du Comité de défense des libertés et des droits de l'homme, et que publie l'Humanité de ce jeudi 21 avril.

Après avoir réaffirmé la culpabilité et la validité de la condamnation du docteur Augoyard, la lettre poursuit : « La demande de grâce faite par le Comité de défense des libertés et des droits de l'homme, présidé par M. Georges Marchais, au cours d'une déclaration datée du 17 mars 1983 a été communiquée aux autorités compétentes. En tenant compte uniquement des valeurs humanitaires, les autorités concernées de la République démocratique d'Afghanistan ont considéré d'une manière favorable et positive la demande du Comité et, en conséquence, elles déposeront une demande de réduction de peine ou de grâce auprès de la Haute Autorité de la République démocratique d'Afghanistan. » Cette mesure de grâce pourrait avoir lieu à l'occasion de la fête nationale, le 27 avril.

[Chacun se réjouira de la prochaine libération du docteur Augoyard, si elle est confirmée. Les autorités afghanes font une « bonne manière » à M. Marchais en se référant à sa demande de grâce en date du 17 mars. Signalons toutefois que dès le lendemain de la condamnation du docteur Augoyard, soit le 14 mars, plusieurs sources - étrangères aussi bien que françaises - indiquent qu'il bénéficierait très vraisemblablement d'une mesure de clémence vers la fin du mois d'avril.]

Le Comité de la Méditerranée organise vendredi 22 avril, à 18 heures, 7, rue La Pérouse, avec la participation de Médecins sans frontières, de l'Aide médicale internationale, de plusieurs associations médicales et ambassades, une réunion pour la libération du docteur Augoyard et sur la situation en Afghanistan.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

AMNESTY INTERNATIONAL a demandé aux autorités cubaines de commuer la condamnation à mort de cinq personnes pour « sabotage industriel », dans un télégramme envoyé à La Havane, a-t-on appris mercredi 20 avril auprès de cette organisation. Selon Amnesty, ces cinq personnes ont été condamnées le 25 janvier par le tribunal de La Havane. L'organisation fait état d'informations non confirmées selon lesquelles elles auraient en fait été accusées d'avoir tenté de former un syndicat indépendant. Les cinq condamnés feraient partie d'un groupe de dix-sept accusés, dont douze ont été condamnés à des peines de prison. - (A.F.P.)

Guatemala

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, LE COLONEL RICARDO MENDES, a dénoncé mercredi 20 avril un complot fomenté par « un groupe d'officiers de droite » visant à assassiner le président Efraim Rios Montt. L'attentat devait être exécuté par un groupe d'étrangers, parmi lesquels d'anciens gardes de l'ex-dictateur nicaraguayen Somoza et des Honduriens. - (A.F.P.)

Iles Cook

NOUVEAU GOUVERNEMENT. - M. Geoffrey Henry, chef du Cook Islands Party, a gagné les élections législatives qui se sont tenues dans l'archipel le 31 mars. Il a remporté quatorze des vingt-quatre sièges à pourvoir.

Pakistan

LE CONSORTIUM INTERNATIONAL D'AIDE AU PAKISTAN a décidé d'accorder des prêts pour un montant de 1,4 milliard de dollars en 1983 au gouvernement d'Islamabad.

Pérou

M. FERNANDO RICON, ministre de l'intérieur, a remis, mercredi 20 avril, sa démission. Le ministre des pêches, M. Luis Perovich, lui succède

DIPLOMATIE

M. MITTERRAND SE RENDRA A L'AUTOMNE EN YUGOSLAVIE

Le président du Parlement yougoslave, M. Raif Dizdarevic, a annoncé ce jeudi 21 avril à Paris que M. Mitterrand se rendrait en visite officielle à Belgrade à l'automne prochain.

Le président du Parlement yougoslave avait été reçu mercredi par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, qui lui a transmis une invitation pour son homologue yougoslave à se rendre en France.

M. HUBERT DUBOIS EST NOMMÉ AMBASSADEUR A BUDAPEST

Le Journal officiel de vendredi 22 avril publiera la nomination de M. Hubert Dubois comme ambassadeur à Budapest en remplacement de M. Jacques Lecompt.

[Né en 1921, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Hubert Dubois a servi outre-mer (1945-1956) avant d'entrer au Quai d'Orsay (affaires du Cambodge, Laos et Vietnam). Il a été ensuite en poste à Tunis, Washington, Abidjan, vigier en Andorre (1970-1972) et en poste à l'administration centrale (affaires culturelles et techniques, affaires africaines et malgaches). Il a également été conseiller technique, puis directeur de cabinet de M. Georges Gorse, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1961), puis ministre de la coopération (1962-1963), et de M. J.-F. Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1973-1974), chargé de mission auprès de M. Jobert, ministre des affaires étrangères (mars 1974) et directeur de cabinet de M. P. Abelin, ministre de la coopération (mai 1974). Nommé en 1974 ambassadeur au Cameroun, il était depuis 1981 président du conseil d'administration de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer.]

LE PRINCE SIHANOUK ARRIVERA SAMEDI A PARIS

Selon notre correspondant à Pékin, Manuel Lucbert, le prince Norodom Sihanouk, président de la coalition du Kampuchéa démocratique, quittera Pékin vendredi 22 avril pour une visite à Paris, à l'invitation de M. Mitterrand. Cette information, annoncée dans l'entourage du prince, intervient deux jours après que ce dernier a annoncé son départ pour le Cambodge et dit qu'il se rendrait en France à la fin mai.






**Pavillon Christofle**

Le 24, rue de la Paix  
remplace aujourd'hui à Paris  
le 31, boulevard des Italiens

(Tél. : 265.62.43)

**l'Astrolabe**

menu à 130 F (sc)  
et "Grande Carte"  
dîner aux chandelles  
• piano •

Chef de cuisine  
Serge Bonis

40, rue La Pérouse  
75116 Paris

500.83.47  
fermé samedi,  
dimanche et jours fériés  
Salons jusqu'à 20 personnes  
Parking facile

Plusieurs modèles de

**SELLES PONEY**

**ART ET FER**

Importation du MEXIQUE

125, rue du Théâtre  
75015 PARIS

Tél. 575-15-97

# EUROPE

## Portugal 1983 : le cadeau empoisonné

(Suite de la première page.)

Il propose un « pacte social », envoie des « lettres » au patronat, aux syndicats, aux écrivains, aux agriculteurs, aux jeunes, aux femmes, aux commerçants, maintient que l'entente reste impossible avec le parti communiste, se déclare partisan de l'économie de marché.

Il promet de « libérer » le parti socialiste, dont il a repris totalement le contrôle en sacrifiant quelques-uns de ses premiers et meilleurs compagnons de combat, des dernières « connotations marxistes ». Il veut, dit-il, en faire un « parti moderne, efficace, luttant contre la corruption, la facilité ». Mais, en toute hypothèse, conscient de l'ampleur de la crise, M. Soares ne veut pas gouverner seul, même si son parti emportait la majorité absolue. « Il convient, affirme-t-il, de partager les risques. » Aussi lance-t-il des offres de collaboration, en particulier au P.S.D., qui reste la principale formation de l'Assemblée de la République, mais qui apparaît profondément divisé, incertain, affaibli par les incohérences et l'inconsistance de sa direction.

Portugal, ait déjà nettement précisé qu'il « n'accepterait en aucun cas le ministère des finances dans un nouveau gouvernement Soares ».

« C'est une question de dignité, ajoute-t-il. Et, de toute manière, je ne crois pas à la durée de son gouvernement. Or, pour sortir de la crise, il faudrait une équipe qui puisse tenir au moins quatre ans. »

M. Soares lance maintenant des appels à toutes les « bases » par-dessus la tête des états-majors politiques. S'il écarte toute possibilité de dialogue avec M. Alvaro Cunhal, « dont le parti reste un allié fidèle de l'Union soviétique », il pense pouvoir séduire des électeurs communistes. Il n'a pas réussi — et c'est un échec sérieux — à mettre en place depuis 1976 un mouvement syndical solide comparable à l'U.G.T. espagnole (Union générale du travail, de tendance socialiste). L'intersyndicale portugaise reste largement dominée par les communistes. Mais il persiste à penser que la bataille syndicale « n'est pas perdue ».

Plus que jamais, le parti socialiste c'est lui, et lui seul. Dans cette campagne où la « personnalisation » l'emporte largement sur les « programmes » et l'idéologie, son portrait géant s'étale sur les murs de Lisbonne. Un homme serein, apaisé, jouant la carte de « la force tranquille ». Il rêve d'un vaste rassemblement et d'un raz de marée comme celui, à Madrid, qui a porté son ami Felipe Gonzalez au pouvoir. Et, comme lui, c'est une politique très modérée, rigoureuse, compréhensive à l'égard du secteur privé et des « pouvoirs de fait » qu'il annonce, tout en promettant de respecter « les droits de ceux qui travaillent », et sans menacer de poursuivre l'offensive contre la réforme agraire en Alentejo, fief des communistes. M. Soares annonce une nouvelle loi de délimitation des secteurs public et privé, des distributions de terres à de petits agriculteurs. Il propose de lutter contre les fuites de capitaux et la spéculation, contre l'insécurité dans la rue, préconise une réduction des dépenses publiques, des lois permettant de nouveau l'accès du secteur privé aux banques, aux assurances.

en tête des sondages, était paradoxalement en recul constant de 1976 à 1979. C'est l'effondrement de l'Alliance démocratique qui lui a permis une remontée, illustrée par un bon score aux élections locales du 12 décembre 1982.

La vraie force du P.S. reste la désunion et, surtout, la faiblesse de ses adversaires. Le nouveau chef de file du P.S.D., M. Mota Pinto, âgé de quarante-six ans, professeur de droit de l'université de Coimbra et ancien premier ministre (« désigné » par le général Eanes en 1978), fait une étrange campagne. Il dénonce « les gens qui nous ont mis dans la triste situation où nous sommes », comme si le P.S.D. n'appartenait pas à l'actuelle coalition gouvernementale. Les sociaux-démocrates, qui vont seuls à la bataille du 25 avril, espèrent, sans trop y croire, rester le « parti majoritaire ».

Les prestations télévisées de M. Mota Pinto apparaissent bien ternes ; il propose « la fermeté dans la décision » et « la compétence dans l'action », se dit d'accord pour « collaborer à la formation d'une majorité démocratique », s'oppose au « glissement à gauche » comme au « conservatisme rétrograde » ; bref, il se situe dans un « centre », déjà largement occupé par M. Soares. La nouvelle alliance entre le P.S. et le P.S.D. est-elle déjà une réalité ? Les dirigeants sociaux-démocrates ne répondent ni oui ni non. « Tout est possible, précise M. Victor Crespo. Un contrat de régime avec le P.S. est une hypothèse. Mais tout dépendra de notre marge de différence avec les socialistes. Une seule certitude : l'Alliance démocratique a vécu... »

« Le P.S.D., déclare ironiquement M. Lucas Pires, jeune et nouveau leader du C.D.S., ministre de la culture dans le gouvernement Balsemao, doit choisir entre un mariage chrétien avec nous et un mariage civil et athée avec les socialistes... »

Le C.D.S. nouvelle manière rêve de « reconstituer l'Alliance démocratique », mais sans guère d'illusions. M. Freitas do Amaral, qui médite dans sa nouvelle résidence proche d'Estoril, ne semble pas trop croire aux chances de la formation qu'il a dirigée, avec talent, jusqu'en décembre 1982. Et il déplore que M. Adriano Moreira, ancien ministre de Salazar, ait réussi à devenir l'un des principaux dirigeants du C.D.S., accentuant ainsi la coloration « conservatrice » d'un parti à vocation, selon lui, démocrate-chrétienne. Le professeur Freitas do Amaral est pessimiste. Très pessimiste. La situation actuelle du Portugal lui rappelle « celle de la République de Weimar ». La comparaison peut paraître forcée. Mais, en insistant sur la « gravité de la crise », l'ancien « favori » du général Eanes, lui-même candidat probable à la présidence de la République, rejoint en tout cas sur ce point le sentiment de la majorité des Portugais.

### Comme à Madrid ?

M. Soares souhaite même un aussi large consensus que possible. Car de nouveaux concours sont possibles depuis que l'Alliance démocratique est morte. Elle s'est défaits de l'intérieur, à la manière de l'Union du centre démocratique espagnole, dont la décomposition a ouvert la voie, en octobre 1982, au triomphe de M. Felipe Gonzalez et du parti socialiste ouvrier. Manque de fermeté idéologique, conflits de tendances, abandons des chefs, désarroi des militants : l'Alliance démocratique ne s'est jamais remise de la mort tragique, le 4 décembre 1982, de Sa Carneiro, ancien premier ministre et leader charismatique des sociaux-démocrates. Un homme de grande classe, énergique, combatif, chaleureux, et qui faisait de la politique comme on joue au poker. Un stupide accident d'avion n'a pas seulement provoqué la disparition prématurée d'un dirigeant de valeur. Il a aussi radicalement bouleversé le cours de la politique portugaise. Personne, à Lisbonne, ne nie aujourd'hui cette évidence.

Le candidat de Washington

« Depuis 1974, dit M. Soares, les deux tentatives de bipolarisation politique ont échoué. Celle du P.C. en 1975, et celle de l'Alliance démocratique en 1982. Je m'adresse donc à tous les secteurs de la société... »

Le leader socialiste a un atout majeur : il est le candidat de l'administration Reagan. C'est en chef de gouvernement, sinon d'Etat, que M. Soares a été reçu à Washington en février. D'autant plus que le général Eanes a été prié discrètement de remettre son propre voyage !

On laisse entendre dans l'entourage du leader socialiste qu'il a déjà envisagé une extension des facilités militaires accordées aux Etats-Unis à Lajes, dans les Açores, et que la base de Beja, au sud de Lisbonne, actuellement utilisée par la République fédérale d'Allemagne, deviendrait « américaine ». Ce qui semble acquis, c'est une promesse d'aide économique et financière très importante faite par l'administration Reagan à M. Soares dans le cas où il remporterait la victoire le 25 avril et serait en état de former un gouvernement. Washington souhaite — et le leader socialiste insiste sur ce point — une entrée rapide du Portugal dans le Marché commun européen.

« Cette promenade décontractée dans Lisbonne, il est le seul à pouvoir la faire », disent d'une même voix ses adversaires de gauche comme de droite. Pour reconquérir un parti perturbé et déchiré, il a fait appel aux « bases » contre une partie de la vieille garde, contre des hommes du secrétariat comme Sampaio, Victor Constanzio, Zenha. Il a gagné. Et il ne désespère pas de les « récupérer », bien que M. Victor Constanzio, le meilleur économiste du P.S. et l'un des tout premiers du

Du 22 au 25 avril,  
les concessionnaires et agents Fiat fêtent l'arrivée de la Uno avec Europe 1, R.T.L. et R.M.C.

Essayez la Uno, vous pourrez peut-être adresser un message en musique à quelqu'un que vous aimez bien. "Dites-le avec des chœurs !" : la fête de la Uno sur vos antennes.

Essayez la Uno, laissez-vous séduire... et "Dites-le avec des chœurs!"

# Uno!

## ...Ma Grande

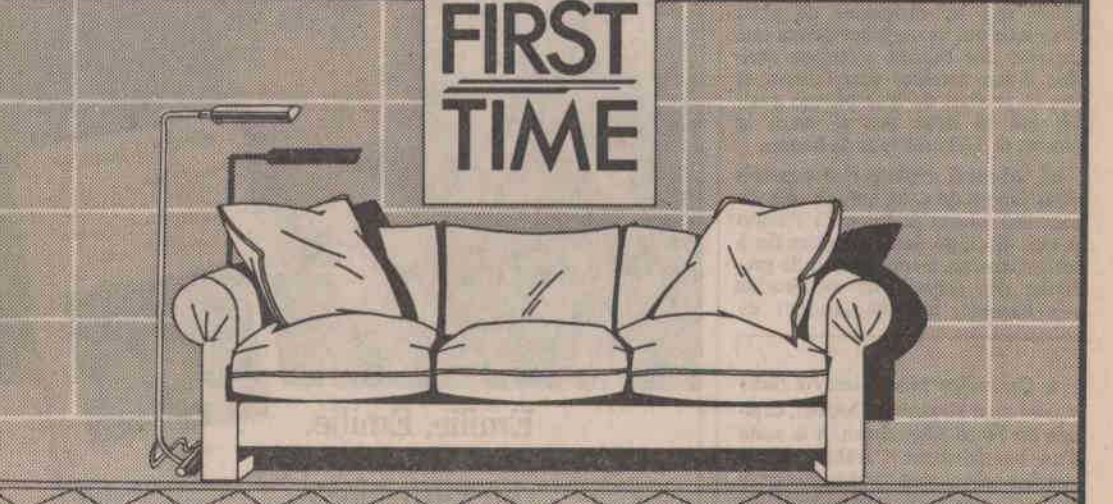


\* Modèle présenté :  
**32 900 F**  
Uno 45, prix clés en main Avril 83.

- PARIS :**  
 • Paris 5\* - Auto-Paris V\* - 5, boulevard Saint-Germain - Tél. : 399.86.10. • Paris 8\* - Fiat Auto - 140, Champs-Élysées - Tél. : 562.82.00.  
 • Paris 11\* - Garage de la Roquette - 160, rue de la Roquette - Tél. : 379.88.16. • Paris 13\* - T.P.L.V. - Place d'Italie - 213, bd Vincent-Auriol - Tél. : 584.15.39. • Paris 14\* - Royer Automobiles - 19, rue Maréchal - Tél. : 539.83.47. • Paris 15\* - St-Amand Auto - 31, rue St-Amand - Tél. : 842.31.00. • Paris 16\* - Paul Doumer Auto - 94, av. Paul-Doumer - Tél. : 524.46.60. • Paris 17\* - Ets Chapat - 40, avenue de la Grande-Armée - Tél. : 380.18.70. • Paris 17\* - Rox Garage - 133, rue de Rome - Tél. : 763.76.83. • Paris 17\* - Wagram Auto - Rue Rennequin - Tél. : 227.35.12. • Paris 19\* - Succursale Paris Jaurès - 93, rue Petit - Tél. : 607.37.88.
- SEINE-ET-MARNE :**  
 • Chelles - Garage Riom - 14, av. de Sylvia - Tél. : 421.23.33. • Fontainebleau - Ets Rucheton - 44, rue du Château - Tél. : 422.24.19. • Meaux - Garage de la Résidence - 20, av. Henri-Dunant - Tél. : 434.10.25. • Melun - Garage Patton - Les Caves - RN 5 - Vert-St-Denis - Tél. : 068.09.88. • Provins - Garage Vannier - 31, rue Changis - Tél. : 400.02.57.
- YVELINES :**  
 • Mantes - Garage de l'Avenue - 27, bd du Mal-Juin - Tél. : 477.02.00. • Port-Marly - Garage du Parc - RN 13 - Tél. : 958.51.29. • Rambouillet - Atelier de la Louvière - 15, rue de la Louvière - Tél. : 041.03.41. • Saint-Germain-en-Laye - Ampère Automobiles - 26, rue Ampère - Tél. : 451.75.55. • Saint-Nom-la-Bretèche - Garage de St-Nom - 60, rue Charles-de-Gaulle - Tél. : 460.80.23. • Sartrouville - Garage du Centre - 136, av. Maurice-Berteaux - Tél. : 913.08.23. • Trappes - Ets Bigoteau - 46, av. Komarov - Tél. : 050.31.18. • Vélizy - M.V.A. - 2, avenue de l'Europe - Tél. : 946.11.31. • Versailles - Sodiam 78 - 15, rue du Parc-de-Clagny - Tél. : 950.64.10.
- ESSONNE :**  
 • Brunoy - Garage Errante - 51, avenue du Gal-Leclerc - Tél. : 046.92.45. • Corbeil - Corbeil Auto - 119, bd Kennedy - Tél. : 088.16.30. • Dourdan - Sodauto - 49, avenue d'Étampes - Tél. : 459.70.40. • Longjumeau - Garage du Coteau - 16, rue du Dr-Roux - Tél. : 934.15.86. • Morangis - Solac - Z.I. Av. Charles-de-Gaulle - Tél. : 909.20.62. • Morsang - Morsang Auto - 83, route de Corbeil - Tél. : 904.39.48. • Palaiseau - Elephant Pneus - 1, avenue des Alliés - Tél. : 014.01.71. • Sainte-Geneviève-des-Bois - Garage du Parc - 51, avenue G.-Péri - Tél. : 016.02.17. • Vigneux - Le Gallou et Cie - 217, av. Henri-Barbusse - Tél. : 903.33.14. • Viry-Châtillon - Sté Le Gallou - 93, Route Nationale 7 - Tél. : 905.35.71.
- HAUTS-DE-SEINE :**  
 • Boulogne - Succursale Fiat Auto (France) - 58, rue Denfert-Rochereau - Tél. : 604.91.19. • Châtillon-sous-Bagneux - Ouest Autos - 73, avenue M.-Cochin - Tél. : 655.37.37. • La Garenne-Colombes - Lutèce Auto - 147, av. du Gal-de-Gaulle - Tél. : 780.10.10. • Levallois - Fiat Auto France s.a. - 80, quai Michéler - Tél. : 730.50.00. • Levallois - Garage de Lorraine - 120, rue Aristide-Briand - Tél. : 737.16.84. • Nanterre - Garage du Levant - 1, rue du Levant - Tél. : 721.56.14. • Saint-Cloud - Sté Clodoaldienne de Parking - 13, rue des Grôte-Cepts - Tél. : 602.93.77.
- SEINE-SAINT-DENIS :**  
 • Bondy - Les Garages Cachia - 113, av. Gollini - Tél. : 847.29.11. • Le Bourget - Ets Actis Barone - 77, av. de la Division-Leclerc - Tél. : 837.91.30. • Livry-Gargan - S.A.P.A.L. - 23 à 29, avenue J.J.-Rousseau - Tél. : 383.57.74. • Neuilly-Maisance - Ets Prault - 12, av. du Mal-Foch - Tél. : 300.11.16. • Noisy-le-Grand - Général Garage - 9, bd Champy - Tél. : 303.66.29. • Pantin - Garage du Petit Pantin - 172, avenue Jean-Laloue - Tél. : 645.21.24. • Saint-Denis - Garage du Palais - 21, rue G.-Péri - Tél. : 243.19.99. • Saint-Ouen - Sté Brousse - 16 rue Charles-Schmidt - Tél. : 254.48.87. • Villamblanc - Auto 2000 - 47, Grande-Rue - Tél. : 854.17.93. • Villepinte - Société Villepinte Automobiles - 191-195, route des Petits-Ponts - Tél. : 383.87.27.
- VAL-DE-MARNE :**  
 • Cochon - Goulin Automobiles - 65, avenue A.-Briand - Tél. : 665.45.93. • Champigny - Laurent S.A. - 21, av. Roger-Salengro - Tél. : 883.66.93. • Créteil - Unieurope - 5, av. du Mal-de-Lattre-de-Tassigny - Tél. : 207.18.43. • Kremlin-Bicêtre - Sud Auto Services - 139, av. de Fontainebleau - Tél. : 672.47.19. • Le Perreux - Garage Marcourt - 7, rue de la Station - Tél. : 324.52.20. • Maisons-Alfort - Ets Nespolous - 225, av. Gal-Leclerc - Tél. : 378.07.52. • Villeneuve-le-Roi - Garage St-Martin - 39, rue Roger-Salengro - Tél. : 597.41.02. • Villeneuve-St-Georges - Garage St-Martin - 114, rue de Paris - Tél. : 382.02.86. • Vincennes - Demoria S.A. - 2, rue Paul-Déroulède - Tél. : 328.16.33.
- VAL-D'OISE :**  
 • Argenteuil - Santi-Argenteuil - 1, rue de Grande-Ceinture - Tél. : 980.96.26. • Bezons - ABC - 30-32, rue Émile-Zola - Tél. : 947.72.84. • Groulay - N.D.G. Automobiles - Les Escricollons - RN 1 - Tél. : 984.22.68. • Persan - Relais de l'Oise - Rue J.-Caretas - Tél. : 034.46.27. • Saint-Ouen - Automobiles-Pontoise - S.T.C.A. - 29, rue du Général-Leclerc - Tél. : 037.31.87. • Saisy-Quen - Montmorency - Garage Torris - 71, avenue du Général-Leclerc - Tél. : 989.07.78.

## NUANCES AMERICAINES

Nuances de la forme et du volume, subtilité des couleurs. Voici le confort à l'américaine repensé par des créateurs français. Canapés, fauteuils, tables, luminaires, tapis. Un nouvel espace à vivre est né. First Time. Une exclusivité.



**FIRST TIME**

Crédit offert sur 6 mois, sans intérêts.  
A partir de 5000 F d'achats, versement combinant 20% sous réserve d'acceptation du dossier.  
27, RUE MAZARINE - PARIS 6\* - TEL. 325.55.00 - PARKING.



# EUROPE

## Portugal 1983 : le cadeau empoisonné

### II. - Le sphinx de Belem

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Le parti socialiste portugais est favori des sondages à la veille des élections générales du 25 avril. Et M. Soares s'appuie à reprendre la direction du gouvernement de Lisbonne, alors que la très grave crise économique et financière impose des mesures de rigueur et d'austérité. Mais il souhaiterait partager les risques et il précône un vaste consensus national (le Monde du 22 avril).

Lisbonne. - « Il n'y a plus de gauche ou de droite. Il faut approfondir la démocratie... » Avec une passion contenue, Maria Lourdes de Pintasilgo fait le procès des idéologies, dénonce la « politique politicienne », réclame le retour de l'éthique, souhaite une « innovation culturelle ». Elle veut lutter contre « l'apathie et le découragement » qui risquent de favoriser le « retour d'un régime totalitaire ». Elle affirme que « la politique est l'affaire de tous, et tous les jours ». Dans les entreprises, les écoles, les quartiers, les régions, les villages.

Cette femme, qui se dit une citoyenne « comme les autres », a, en 1979, dirigé un gouvernement « à la demande » du général Eanes. Expérience brève mais qui a laissé des traces. M<sup>me</sup> Maria Lourdes de Pintasilgo est encore très populaire, et on la sait très proche du chef de l'Etat. Ce qu'elle dit, ce qu'elle prépare, ne peut laisser les dirigeants politiques indifférents, même s'ils affichent parfois une certaine condescendance.

En pleine campagne électorale, elle a lancé, bien qu'elle s'en défende, un pavé dans la mare, un document « de réflexion » qui précône carrément la démocratie directe en s'adressant aux citoyens par-dessus la tête des états-majors politiques.

« Il faut, dit-elle, que les députés représentent vraiment leurs électeurs. Aujourd'hui, on vote pour un parti comme on choisit un club de football. On est pour Benfica contre le Sporting. Il faut aller au-delà des alliances tactiques et provisoires, définir un projet politique, ne pas tomber dans le jeu des appareils. Nous n'avons pas encore compris ce qui s'est passé en 1974 et en 1975. »

Elle pense que le Portugal est prêt « pour autre chose », que la nation « est au fond du puits » et qu'il faut « revitaliser le tissu social ».

#### L'association du 25 avril

Maria Lourdes affirme que le peuple « veut la vérité » et réclame une « forte autorité ». Son document a été signé par cent quarante-deux personnalités de toutes tendances. « Le deux centième, dit-on à Lisbonne, c'est le général Eanes lui-même ». M<sup>me</sup> de Pintasilgo sourit, proteste, mais reconnaît qu'elle appartient au cercle étroit des « conseillers » du chef de l'Etat. Comme M. Melo Antunes, théoricien du Mouvement des capitaines d'avril 1974, ancien membre du Conseil de la révolution et actuel membre du Conseil d'Etat, sévère lui aussi à l'égard du « jeu des partis » et partisan d'un « redressement » économique et politique. Comme d'autres, civils et militaires, qui composent une sorte de « cabinet fantôme » autour du général Eanes, installé à Belem, le palais présidentiel, face au Tage et à deux pas de l'église-monastère des Jeronimos, un cadre qui évoque la grandeur du Portugal des navigateurs.

Sévère, austère, secret, honnête, le général Eanes, c'est certain, est populaire et respecté. Il n'était pas au premier rang en avril 1974, mais le colonel Otelo de Carvalho, ancien chef du Copcon (1) pendant l'été chaud de 1975, rappelle volontiers aujourd'hui que M. Ramalho Eanes a participé aux réunions clandestines des jeunes officiers qui préparaient le renversement du régime branlant de Salazar. Il est apparu en novembre 1975, lorsque les « modérés » du Mouvement des forces armées ont mis fin aux tentations des « révolutionnaires » soutenus par le parti communiste. Homme de compromis et de dialogue, le général Eanes, symbole d'un 25 avril moins effervescent et plus discipliné, a été élu, une première fois, à la présidence de la République avec le soutien d'une large partie de la classe politique. Sa réélection, à l'issue d'une partie de bras de fer avec Sa Carneiro, a été plus difficile, mais il est resté, peu ou prou, l'homme d'un « certain recours » aux yeux de l'opinion (2).

Il a respecté la Constitution, d'une façon pointilleuse, qui a même contribué à faire traîner en longueur des crises dangereuses. Dans les situations d'impasse, il a eu recours à la procédure légale, mais ambiguë, de désignation d'un chef de gouvernement « de choix présidentiel ». Les expériences de sens contraire de M<sup>me</sup> de Pintasilgo et de M. Mota

Pinto ont prouvé que la formule pouvait donner le meilleur et le pire.

Le chef de l'Etat s'est déjà trouvé sur la défensive, face à des politiciens résolus, comme Sa Carneiro et Mario Soares, tous deux décidés à obtenir le retour des soldats d'avril dans leurs casernes. C'est chose faite. Le général a promulgué en septembre 1982 la loi révisant la Constitution de 1976, avec comme première conséquence la disparition du Conseil de la révolution comme organe de souveraineté. Le Conseil, présidé par le chef de l'Etat, se composait de dix-huit autres officiers supérieurs représentant les trois armes. Pour la première fois depuis avril 1974, les forces armées sont de nouveau sous le contrôle du pouvoir politique.

La loi de révision constitutionnelle a également réduit les pouvoirs du chef de l'Etat. En mettant son veto, en novembre 1982, à la loi de défense nationale qui venait d'être approuvée par la majorité de centre droit, le général Eanes a été l'interprète du malaise créé au sein des forces armées par la révision. Un veto symbolique, puisque l'obstruction ne pouvait être que provisoire (3), mais révélateur : le général reste le porte-parole des militaires et il a adhéré à l'Association du 25 avril, qui regroupe depuis peu mille quatre cents officiers ayant directement ou indirectement participé à la révolution des œillets et qui, en tout cas, continuent de se réclamer de son esprit.

Officier timide, introverti, peu à l'aise devant les foules mais sachant écouter et passionné d'apprendre, le général Eanes a lentement fait ses classes politiques. Il n'est pas devenu un leader mais sa froideur, son manque d'expression apparent, renforcent plutôt sa crédibilité auprès d'un peuple portugais fatigué de joutes byzantines et qui aspire manifestement à une stabilité plus grande. Sans sortir de la Constitution, le général a sans doute souhaité transformer le régime présidentiel en régime présidentiel à la française, et certains de ses conseillers l'ont souvent incité à créer un « parti du président », orienté au centre-gauche. Sans succès apparent.

« Le chef de l'Etat, disent ses proches, a voulu une nouvelle fois donner une chance aux règles constitutionnelles et aux partis. Il a donc dissous l'Assemblée et provoqué des élections anticipées pour sortir de l'impasse créée par la dislocation de l'Alliance démocratique... » Et certains ajoutent : « Mais c'est la dernière chance... »

Le thème du « parti du président » n'est pas abandonné. D'autant plus que le sentiment d'« avoir tout essayé » est partagé de la gauche à la droite. En écho à l'appel de M<sup>me</sup> de Pintasilgo, qui représente l'option présidentieliste « de gauche », des dirigeants de la droite conservatrice affirment, eux aussi, nettement que « la solution, c'est le présidentielisme », en faisant comprendre que leur candidat n'est pas l'actuel chef de l'Etat.

#### Besoin d'autorité

Dénonciation de l'inefficacité administrative, de la corruption, de la lourdeur bureaucratique, du laisser-faire et de l'absentéisme, de l'esprit de clocher et des querelles partisans : toutes ces critiques illustrent un désenchantement, qui débouche parfois sur une certaine nostalgie. Les déçus du 25 avril ne sont pas tous à droite. Un cheminot en grève parle des tentations du néosalazarisme. Un social-démocrate admet que « la déception populaire est immense » et que « le besoin d'autorité est réel ». Un membre de la direction du parti socialiste constate une « crise historique branchée sur une crise mondiale ». Il ajoute : « Nous avons pourtant réalisé deux miracles : les 700 000 rapatriés d'Angola ont été intégrés, et l'armée portugaise est rentrée dans ses casernes sans tirer dans tous les coins... » Un dirigeant communiste déclare : « Le cadre politique ne satisfait pas les Portugais car il n'y a pas coïncidence entre la bataille politique et la bataille sociale. » Un haut fonctionnaire déplore « le retour à la petite politique » et « des mentalités qui n'ont pas changé depuis le salazarisme ».

A entendre l'homme de la rue comme les responsables, les Portugais ont certes, depuis 1974, pris l'habitude et le goût de voter, mais la grande vague d'avril s'est retirée, laissant, dans ses profondeurs, un pays assez peu différent de celui de Salazar. « Sa Carneiro disait que le Portugal est archaïque. Comme il avait raison ! », rappelle un de ses proches qui ajoute : « Cette nation est à la recherche de son âme et d'un chef. »

Même scepticisme généralisé dans l'analyse de la crise économi-

que. Il est vrai que le tableau est sombre : un taux d'inflation de 25 %, un chômage en hausse, estimé à 15 % de la population active, et surtout une dette record de 13 milliards de dollars. La plus mauvaise situation de tous les pays de l'O.C.D.E.

#### L'or de Salazar

« Pour l'endettement, nous sommes plus près de l'Amérique latine que de l'Europe », affirme un des experts du gouvernement. M. Soares, qui n'exclut pas l'utilisation des très importantes réserves d'or de la Banque centrale, estime que le pays doit trouver 500 millions de dollars d'ici à juin « pour échapper à un éclatement financier ». La baisse des recettes en provenance du tourisme et des transferts de fonds des travailleurs immigrés a largement contribué au déséquilibre de la balance des paiements. Ce déficit a triplé au cours des trois dernières années. Il correspond en 1983 à 14 % du produit interne brut. La dette extérieure a doublé depuis 1980, et son service représente aujourd'hui près du tiers de la valeur des exportations. La dette à court terme, près du tiers du total, est particulièrement préoccupante. Faut-il vendre ou gager « l'or de Salazar » ? La question est posée.

Le prochain gouvernement est condamné à adopter des mesures très rigoureuses : réduction du déficit budgétaire et des investissements publics, hausse des impôts, réduc-

tion de la consommation. « Un plan de rigueur énergique est jouable, dit M. Constanzio, économiste du P.S., mais il implique la stabilité politique. En tout cas, nous ne sortirons pas du tunnel avant deux ans... »

Nombreux sont les Portugais qui estiment que la prochaine équipe dirigeante ne tiendra pas plus d'un an. « Ce n'est pas de cent mesures, mais de cent miracles, que M. Mario Soares aura besoin pour s'en sortir », affirme un diplomate. Du parti communiste à la droite du C.D.S., c'est le pessimisme qui l'emporte. On parle de « sursis », de « pari impossible », de « nouvelle dissolution inéluctable ». Même les sociaux-démocrates de M. Mota Pinto ne paraissent pas très sûrs de vouloir s'engager dans une expérience de coalition avec les socialistes. Les anciens membres du secrétariat du P.S., écartés de la direction par M. Mario Soares, ne sont pas les moins réservés.

« On ne sortira pas de la crise en reprenant les vieilles formules », affirme M. Alvaro Cunhal, dont le parti espère confirmer le bon score des élections locales de décembre 1982 (environ 20 %) ; son slogan d'avril 1983 est « le P.C.P. au gouvernement ». C'est évidemment exclu. On peut donc estimer que l'intersyndicale, capable de largement mobiliser les travailleurs, dénoncera le plan de rigueur. Les secteurs les plus combattifs du patronat ne paraissent pas mieux disposés. La

CIP (Confédération des industriels portugais) a déjà annoncé la couleur. Elle a déposé un préavis de « rupture » à l'issue de son congrès de début avril et réclamé l'« ouverture de tous les secteurs économiques à l'initiative privée, et en particulier l'ouverture urgente de la banque privée ».

C'est dans ce contexte de déniement systématique, de crise permanente à plusieurs niveaux, qu'il faut situer les spéculations sur un éventuel « parti du président ». Un ancien « capitaine » du mouvement d'avril parle de la tentation du « sébastianisme », c'est-à-dire du désarisme, qui revient « régulièrement au Portugal ». Le général Eanes, sphinx de Belem, ne s'est personnellement jamais prononcé explicitement sur ce thème. Ses conseillers se sont chargés à plusieurs reprises de lancer des ballons d'essai. Même ceux, parmi ces derniers, qui recommandent la création d'« un parti présidentiel », jurant que le général « respectera toujours la Constitution » et qu'il n'est pas vraiment tenté de descendre dans l'arène politique.

« Dans dix-huit mois, dit un dirigeant socialiste, nous aurons le choix entre Eanes et Freitas do Amaral. » De ce fait, la responsabilité de chef de gouvernement arriverait au plus mauvais moment pour M. Soares, dont le véritable objectif était l'élection présidentielle de 1985. L'ancien président du C.D.S. est serein. Il explique sa démission surprise par la « fatigue physique » et le souci de « préparer son

avenir ». Il relit Aristote, va passer une agrégation de droit public, observe d'un oeil paisible les tumultes de Lisbonne. Malgré son retrait, il est intervenu à la télévision en faveur du C.D.S. pour dénoncer une hypothétique « bloc du centre ». Il juge, lui aussi, que la démocratie portugaise « est en danger », mais ce qu'il redoute, sans trop y croire pour le moment, « c'est une dictature militaire de gauche ». Il évoque ce qu'il qualifie de tentative de création d'« une commune de Lisbonne » en novembre 1975, les « appels de Mario Soares à l'aide militaire de la France et de l'Angleterre » pour faire échec à une possible « insurrection communiste », et la fuite vers le Nord des modérés qui s'apprêtaient à installer un gouvernement dissident à Porto. Mais, bon historien, M. Freitas do Amaral rappelle aussi, avec un sourire, que le Portugal a toujours su « s'arrêter à deux doigts de l'abîme ». L'apocalypse n'est peut-être pas pour demain...

FIN

(1) Le Copcon, qui regroupait des unités d'élite sous la direction d'Otelo de Carvalho, était le fer de lance du Mouvement des forces armées.

(2) Le général Eanes a été élu président de la République le 28 juin 1976 avec 61,50 % des voix et réélu pour un second mandat le 7 décembre 1980 avec 57 % des suffrages.

(3) Le texte, repoussé par le président, a été selon la Constitution adopté dans un délai de cinq jours, car il a de nouveau obtenu la majorité des deux tiers au Parlement.

**LES RESTRICTIONS S'ARRETTENT OÙ L'EVASION COMMENCE. UTA DESSERT LA ZONE-FRANC.**

Les voies de l'évasion ne sont pas toutes impénétrables. Il est temps de se souvenir, peut-être, que les tam-tam de Korogho, les pantières de la Comoé, les caravanes de Tombouctou et bien d'autres encore, font partie de la zone-franc, et que les voyageurs n'ont donc pas à se soucier de carnet de change!

Pourquoi ne pas profiter de vos vacances d'automne ou d'hiver pour découvrir le Bénin, le Cameroun, le Congo, la Côte-d'Ivoire, le Gabon, la Haute-Volta, le Mali, le Niger, la République Centrafricaine, le Tchad, le Togo... Le choix est vaste. UTA vous emmènera, avec tout le confort, toutes les attentions qui ont depuis longtemps fait la réputation de notre compagnie, spécialiste de l'Afrique.

Des votre arrivée, vous comprendrez qu'avec UTA, quelles que soient les circonstances, l'évasion n'a pas de frontières.

Consultez UTA ou votre agence de voyages. UTA, Compagnie aérienne française.

**UTA**

**NOS PASSAGERS SONT NOS HOTES.**

## A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### La majorité s'efforce de préserver les avantages acquis du personnel des caisses d'épargne

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 21 avril, en deuxième lecture, la proposition de loi réformant les caisses d'épargne et de prévoyance (le Monde des 14, 15 et 23 juillet 1982). Le R.P.R. et l'U.D.F. ont voté contre ce texte. Les députés ont sensiblement modifié le projet qui avaient approuvé les sénateurs (le Monde des 15 et 16 avril 1983), ils ont surtout tenté de donner satisfaction aux personnels des caisses qui s'inquiètent des « menaces » que le nouveau statut pourrait présenter pour un certain nombre d'avantages acquis.

« Il y a un désaccord politique majeur entre le Sénat et l'Assemblée nationale sur deux points : le contenu de la démocratisation des caisses d'épargne et la portée des dispositions concernant le personnel », a souligné M. Taddéi (P.S., Vaucluse) tout à la fois rédacteur de la proposition de loi et rapporteur de la commission des finances. Les députés ont accepté plusieurs modifications techniques apportées par les sénateurs mais ils ont refusé la plupart de celles concernant la composition et le rôle des organes dirigeants des caisses.

L'Assemblée a ainsi précisé que les « conseils consultatifs » placés auprès des agences ou des groupements d'agences, qualifiés par M. Taddéi de « pièces de bases du dispositif démocratique », étaient des éléments constitutifs des caisses d'épargne. Mais pour l'élection des représentants des déposants qui y siègeront, l'Assemblée a retenu, malgré les regrets des communistes, le dispositif conçu par le Sénat : le tirage au sort des électeurs. Elle l'a fait afin d'éviter les coûts de convocation d'un corps électoral de quelque trente millions de personnes. Toutefois, M. Taddéi a souhaité que

l'échantillonnage représente au moins 1 % des déposants pour ne pas tomber dans « la démocratie du loto ».

Le Conseil placé auprès du directeur ou du directeur général de la caisse a été baptisé par les députés « Conseil d'orientation et de surveillance ». Les députés ont demandé qu'il comprenne « des membres élus par et parmi les conseillers municipaux, du ressort géographique de la caisse », alors que les sénateurs ne voulaient faire voter que les maires ; en revanche, à la demande de M. Barnier (R.P.R.-Savoie), ils ont ajouté que les conseillers généraux seront aussi représentés. Seront également membres de ces conseils : des délégués des déposants élus par les conseils consultatifs, des délégués du personnel (mais en nombre plus grand que le souhaitaient les sénateurs et qui, contrairement à un autre souhait du Sénat - partagé par M. Gautier, U.D.F., Paris, - auront aussi des pouvoirs décisionnels pour ce qui concerne le directeur) et deux représentants des déposants ayant la personnalité morale.

#### « Injustement attaqué »

Les députés ont aussi précisé, contre l'avis de M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, que cette fonction de membre du conseil d'orientation et de surveillance est « bénéfique » mais peut-être indemnisée. Contrairement aux sénateurs, les députés n'ont pas voulu que les anciens membres du conseil d'administration des caisses d'épargne puissent siéger, fût-ce provisoirement, dans les nouveaux conseils s'ils n'y sont pas élus. En revanche, ils ont étendu l'autonomie de gestion du directeur par rapport aux décisions

du Conseil d'orientation et de surveillance.

Les députés sont aussi longuement revenus sur le maintien des avantages acquis du personnel des caisses qui ne relevait jusqu'à présent de décisions locales. Dorénavant les salariés dépendront d'un statut national. Or l'article 17 du texte en discussion prévoit que les dispositions « dérogatoires » devront, sauf exception, disparaître avant le 1<sup>er</sup> juillet 1986. Les syndicats du personnel des caisses ont vu, là, une menace pour un certain nombre d'avantages acquis propres à certaines caisses locales. Le gouvernement avait proposé au Sénat un amendement facilitant les négociations qui devraient, selon M. Emmanuelli, « définir des règles générales couvrant la plupart des clauses dérogatoires actuelles ». Les sénateurs l'ont repoussé et l'article 17 ayant été voté « conforme » par les deux Assemblées, il était difficile de revenir sur ce texte.

Cinquante minutes de suspension de séance, un contact des députés socialistes et communistes avec des représentants syndicaux, présents en nombre dans les tribunes du public, ne permirent pas de trouver une solution satisfaisante pour tout le monde.

Le secrétaire d'Etat jugea - et l'Assemblée le suivit - qu'il n'était pas possible, comme l'avait envisagé la commission des finances, de voter à l'article 16 une disposition qui aurait été contradictoire avec l'article 17. En revanche, il assura que le gouvernement « fera en sorte que l'arbitrage et la négociation se déroulent dans les meilleures conditions ». La majorité a dû se satisfaire de cet engagement, après que M. Planchoy (P.S., Paris) eut « salué le personnel des caisses d'épargne, injustement et aveuglément attaqué au cours des derniers mois ». Faute d'écrit, il restera des paroles.

THIERRY BRÉHIER.

### La démocratisation du secteur public

(Suite de la première page.)

Mardi 19 avril, cette question avait été débattue lors de la réunion du groupe socialiste. Aucun vote n'avait eu lieu afin, semble-t-il, de ne pas officialiser les divergences sur cette question. Jeudi matin, lors de la réunion de la commission, le vote sur l'amendement du gouvernement a été réservé. Puis, en fin de matinée, le président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, s'est entretenu avec le président de la République. Celui-ci a fait part de son souhait de ne pas changer le seuil initial. Réunie à nouveau en début d'après-midi, la commission, sur proposition du rapporteur du projet, M. Coffineau (P.S., Val-d'Oise), a repoussé l'amendement du gouvernement. Plusieurs éléments peuvent être avancés pour expliquer ce qui apparaît comme une volte-face. D'abord, il n'est pas certain qu'au cours du déjeuner de mercredi 20 avril, réunissant comme chaque semaine à l'Élysée, autour du président de la République, le premier ministre et les principaux dirigeants socialistes, les échanges de vues qui ont eu lieu sur cette question l'aient été en parfaite connaissance de cause... Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. étaient partisans du seuil des deux cents salariés pour les sociétés filiales (1). Le C.N.P.F., pour sa part, s'était prononcé en faveur d'un seuil de deux mille salariés, celui de mille étant pour lui un « minimum ». Il est donc probable que les membres du gouvernement favorables à une limitation du champ d'application de la loi se sont montrés avant tout soucieux de faire quelques concessions aux chefs d'entreprise, à qui le gouvernement demande actuellement une participation plus active à l'effort de redressement économique. Il n'était donc pas opportun d'alourdir la gestion des petites entreprises en abaissant le seuil.

Une autre raison peut être invoquée : plusieurs députés socialistes

et communistes, notamment M. Claude Evin (P.S., Loire-Atlantique), président de la commission des affaires culturelles, s'inquiètent en effet des conséquences découlant du seuil retenu. L'article 21 du projet prévoit, en effet, que le mandat d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance d'un représentant des salariés est incompatible avec les mandats de délégué syndical, de membre du comité d'entreprise, de représentant syndical au comité d'entreprise, de délégué du personnel ou de délégué au comité d'hygiène et de sécurité dans l'entreprise ou ses filiales (l'incompatibilité avec le mandat de conseiller prud'homal a été supprimée par un amendement du gouvernement).

Dans la pratique, on peut supposer que les salariés qui occupent des fonctions syndicales, de par leurs responsabilités et leur connaissance du fonctionnement interne de l'entreprise, seront plus spécialement concernés par l'éligibilité au conseil d'administration. Il y aurait donc un risque de « décapitation des sections syndicales ». Pour pallier cet inconvénient, une période transitoire pourrait être instaurée, à l'issue de laquelle le salarié cumulant les deux fonctions devrait opter pour l'une ou l'autre. La commission a repoussé un amendement de M. Renard (P.C., Aisne) instituant une période transitoire de cinq ans (la durée du mandat des membres des conseils d'administration ou de surveillance est également de cinq ans). Au cours de la discussion du projet en séance publique, une période moins longue sera probablement instituée.

Un autre point provoque des divergences entre le groupe socialiste et le gouvernement, au sujet de la faculté pour un administrateur de se « déplacer » à l'intérieur du groupe d'entreprises, c'est-à-dire - mais cela reste à déterminer - d'avoir accès aux différentes sociétés, ou même d'avoir un droit de regard sur la gestion. Le gouvernement est actuellement hostile à une autorisation de principe dont il

ne resterait qu'à définir les modalités d'application.

Lors de ses réunions du jeudi 21 avril, la commission a adopté plusieurs amendements qui modifient le texte du gouvernement, notamment sur les points suivants :

- Les caisses nationales de Sécurité sociale sont exclues du champ d'application de la loi. En revanche, seront obligatoirement assujetties aux dispositions de celle-ci, outre la société Elf-Aquitaine qui l'était déjà, les entreprises suivantes : la B.F.C.E. (Banque française du commerce extérieur), la COFACE (Compagnie d'assurance pour le financement du commerce extérieur), le C.E.P.M.E. (Crédit d'équipement des P.M.E.), Air Inter et la Caisse des dépôts de développement ;

- Suppression des dispositions spécifiques à la régie Renault concernant la représentation des salariés au sein du conseil d'administration de cette entreprise ;

- Les dispositions relatives à la démocratisation des conseils seront applicables au plus tard le 30 juin 1984 (et non plus le 31 décembre 1983). Les conseils installés en application de la loi de nationalisation du 11 février 1982 seront maintenus en fonction jusqu'à la mise en place de ceux prévus par la loi de démocratisation du secteur public.

L'opposition n'a déposé aucun amendement lors de l'examen du projet par la commission. En séance publique, en revanche les groupes R.P.R. et U.D.F. devraient défendre environ deux cent cinquante amendements. Le groupe U.D.F. déposera, d'autre part, une question préalable.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Selon le texte du projet, il s'agit des sociétés dans lesquelles plus de la moitié du capital social est détenue, directement ou indirectement, depuis plus de six mois, à lui seul par un établissement public ou une société publique de l'Etat, et dont le nombre de salariés employés en moyenne au cours des deux dernières années est au moins égal à deux cents.

### Les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie se prévalent du « soutien moral » du F.L.N. algérien

Le vice-président du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, M. Jean-Marie Tjibaou, vice-président de l'Union calédonienne (principale formation indépendantiste du territoire), s'est rendu le samedi 16 avril à Alger, sur l'invitation du F.L.N. Il s'est entretenu, notamment, avec le président de la commission du parti algérien chargé des relations extérieures, M. Slimane Hoffman, et il a trouvé auprès de ses interlocuteurs un « soutien moral » et des encouragements politiques.

M. Tjibaou nous a indiqué, mercredi 20 avril, qu'il est revenu d'Algérie avec la conviction que seule une pression accrue des indépen-

L'évolution de la position personnelle de M. Jean-Marie Tjibaou à l'égard du pouvoir est extrêmement révélatrice du désenchantement qui règne en Nouvelle-Calédonie, au sein de la communauté mélanésienne, dont les représentants politiques avaient soutenu M. François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1981, alors que la communauté d'origine européenne avait voté, dans sa quasi-totalité, pour M. Giscard d'Estaing ou pour M. Jacques Chirac. Et cette évolution est d'autant plus importante que M. Tjibaou tient désormais une place préminente dans les institutions du territoire.

Devenu chef de l'exécutif local, en juin 1982, à la suite du renversement de majorité intervenu à l'Assemblée territoriale - renversement provoqué par les « ouvertures » faites par M. Christian Nucci, alors haut-commissaire de la République, en direction des alliés centristes du principal parti de la droite locale, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République, dirigé par M. Jacques Lafleur, député R.P.R. de la deuxième circonscription (Nouméa), - cet ancien prêtre, âgé de quarante-sept ans, maire de Hienghène, incarne, en effet, le courant modéré, partisan du dialogue avec les autres communautés ethniques, qui prédomine jusqu'à présent chez les indépendantistes du territoire.

C'est sur son influence que le gouvernement s'est appuyé, depuis mai 1981, pour essayer de promouvoir une politique réformatrice, malgré l'opposition de la droite, majoritaire à Nouméa et sur la côte ouest de la Grande-Terre.

Mais aujourd'hui, M. Tjibaou ne cache pas sa déception, surtout après la publication des grandes lignes du nouveau projet de statut du territoire, qui ne s'inscrit pas précisément dans un processus d'indépendance (le Monde du 14 avril). Pour lui, les hésitations du gouvernement équivalent à un reniement. « Quand nous sommes allés à l'Élysée, le 26 octobre 1981, dit-il, notre délégation était composée de quatre Mélanésiens et de deux élus non mélanésiens. En conclusion de nos entretiens, M. François Mitterrand nous a dit, en désignant mes trois camarades mélanésiens et moi-même : « Il faut donc que je reconquière votre revendication d'indépendance, à charge pour vous - et il a alors désigné les deux autres délégués - d'accueillir ces messieurs ». Pour nous, c'était le discours le plus complet au plus haut niveau.

#### LE R.P.R. RENFORCE L'ORGANISATION DE SES ÉLUS LOCAUX

Le R.P.R., ainsi qu'il l'avait annoncé aussitôt après les élections municipales, continue la mise en place d'une nouvelle organisation de ses élus locaux. M. Jacques Chirac a décidé de créer une « fédération nationale des élus locaux R.P.R. et sympathisants ».

Tous les maires élus sous l'étiquette R.P.R. sont conviés à une réunion à l'Hôtel de Ville de Paris, le mardi 10 mai. Dès le jeudi 21 avril, trente-cinq maires de villes de plus de trente mille habitants ont déjeuné en compagnie de M. Chirac, après avoir participé, au siège du R.P.R., à une première réunion de travail sous la présidence de M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, et en présence de M. Pierre Chartron, secrétaire national aux élections, et de M. Jean-Jacques Boyon, ancien député de l'Ain, maire de Pont-d'Ain, délégué national aux élus locaux. La fédération qui vient d'être créée, a indiqué M. Pons, sera « un organe de liaison permettant aux élus R.P.R. d'avoir une action plus efficace et un relais important pour l'image du mouvement dans le pays ».

« L'ambition de la Nouvelle-Calédonie est de continuer à tenir les engagements que la gauche avait pris à l'égard de ceux-ci. Reprochant au gouvernement de tergiverser, le leader indépendantiste a exprimé au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM l'impatience d'une partie de la communauté mélanésienne du territoire.

Si le gouvernement ne dit pas publiquement, « d'ici trois ou quatre mois », qu'il entend conduire la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance, le Front indépendantiste, qui associe les partis séparatistes locaux, envisage de constituer un gouvernement provisoire chargé de préparer l'accession du territoire à l'indépendance en 1984.

Ensuite, MM. Emmanuelli (à l'époque secrétaire d'Etat) et Nucci nous ont dit en privé qu'ils étaient eux-mêmes d'accord pour l'indépendance. Pendant deux ans, on nous a mis l'eau à la bouche, puis, en fin de parcours, voilà l'annonce d'un statut d'autonomie. Le discours sur l'indépendance tenu en privé ne suffit plus. D'ailleurs, dans la mesure où nous, responsables politiques, reprenons ce discours, les gens commencent à se demander si nous ne sommes pas en train de les mener en bateau. J'ai dit au secrétariat d'Etat que je ne voulais plus servir de facteur ».

M. Tjibaou a été invité par le F.L.N. algérien après avoir participé, au Portugal, au congrès de l'Internationale socialiste. « Je suis allé en Algérie pour voir si, face à la même colonisation, il peut y avoir des tactiques différentes. La parole la plus lourde que j'y ai enregistrée est celle-ci : « Les Français n'ont pas de parole. Comme tous les Occidentaux ils ne comprennent que les rapports de force. Le F.L.N. m'a renforcé dans l'idée que notre revendication d'indépendance ne pourra progresser que par la seule mobilisation des Kanaks. Les jeunes ont raison quand ils disent qu'il ne faut pas

attendre du colonisateur qu'il décolonise gratuitement. Si nous voulons l'indépendance, c'est à nous de faire ce qu'il faut pour. Les Algériens nous ont rappelé que les Français leur avaient dit, à eux aussi, de 1939 à 1945, que l'indépendance leur serait accordée à la Libération... »

M. Tjibaou a regagné Nouméa, dans la soirée du mercredi 20 avril, avec l'intention de placer le gouvernement devant le mur de ses engagements : « Si, d'ici trois ou quatre mois, le gouvernement ne tient pas en public le discours qu'il tient en privé, si ce discours privé ne débouche pas sur un acte politique, si le gouvernement maintient sa déclaration d'intention sur le statut d'autonomie interne, le Front indépendantiste sera obligé, lui aussi, de concrétiser sa propre déclaration d'intention en formant un gouvernement provisoire chargé de préparer l'indépendance pour 1984. Pour nous, élus sur un programme indépendantiste, l'autonomie ne peut être considérée que dans le cadre d'un processus clairement défini pour l'indépendance. »

Le désenchantement des indépendantistes est aussi alimenté par le fait que les crédits prévus pour le fonctionnement des offices créés par voie d'ordonnances en 1982 n'ont pas encore été débloqués alors qu'ils auraient dû l'être en décembre.

M. Tjibaou constate que ces « tergiversations » ne font que renforcer l'analyse des indépendantistes les plus extrémistes, actuellement minoritaires. Il souligne que ceux-ci pourraient profiter d'un éventuel discrédit des modérés, qui, comme lui, se sont fiés aux assurances gouvernementales. Le vice-président du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, qui cherche visiblement à éviter d'être débordé sur sa gauche, espère que le nouveau secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, sera en mesure de répondre à l'attente des indépendantistes, au cours de son premier voyage dans le territoire, au mois de mai.

Dans l'immédiat, la prise de position de M. Tjibaou, par ses références au F.L.N. algérien, risque de se traduire surtout par un regain de tension dans le territoire, où elle apparaîtra sans doute comme un ultimatum lancé au gouvernement.

ALAIN ROLLAT.

### LE HAUT CONSEIL SUGGÈRE DES MODIFICATIONS DU PROJET DE LOI, MAIS PORTE UNE APPRÉCIATION « TRÈS NETTEMENT POSITIVE »

A quelques jours du débat à l'Assemblée nationale sur le projet de loi relatif à la démocratisation du secteur public, le Haut Conseil du secteur public a fait connaître son avis, après sa réunion du 19 avril (1). Le gouvernement avait, en novembre dernier, sollicité cette institution où siègent des parlementaires, des représentants de l'Etat et des organisations syndicales, et des personnalités connues pour leur compétence.

Le Haut Conseil a - fait exceptionnel - décidé de rendre cet avis public, en raison, semble-t-il, de l'importance de l'enjeu social que cette loi annonce. « Avancée considérable » pour le Haut Conseil, « elle met en place sur une vaste échelle la participation directe des travailleurs à la gestion de leurs entreprises... Cet événement majeur résulte, de toute évidence, de l'extension récente du secteur public ». Trois innovations lui paraissent particulièrement marquantes : la présence, pour un tiers, au conseil d'administration de membres élus par les salariés devrait amener à renforcer le pouvoir délibératif de ce conseil ; la création de conseils d'atelier et de bureaux élargit le champ du droit à l'expression instauré par les lois Auroux ; enfin, les commissions consultatives composées d'élus locaux et de représentants du personnel devraient jouer un rôle original dans les sections locales des entreprises publiques. Encore faut-il que ce rôle des commissions soit précisé.

Le Haut Conseil, tout en portant une appréciation générale « très net-

tement positive », souligne un certain nombre de lacunes dans le projet gouvernemental. Une liste claire des entreprises démocratisées devrait être établie. Les entreprises de premier rang mais à faible effectif salarié ne devraient pas être concernées par le projet de loi si cet effectif est inférieur au seuil des deux cents salariés. En annexe à son avis, le Haut Conseil dresse une liste de ces entreprises.

#### Le rôle spécifique de l'encadrement

Pour le Haut Conseil, « le projet de loi manifeste à plusieurs reprises la volonté d'assurer au personnel d'encadrement une représentation à part entière et en tant que tel dans le conseil d'administration. Ce choix se justifie pleinement ». Il faut même aller plus loin, créer une représentation spécifique dont le principe pourrait être « le tiers salarié plus un » (le cadre). En outre, dans les banques de plus de dix mille salariés - B.N.P., Société générale, Crédit lyonnais, S.I.C., Crédit du Nord, - le nombre des administrateurs devrait être porté de quinze à dix-huit.

Le Haut Conseil a fait d'autres suggestions importantes au sujet, par exemple, de l'élection des représentants de salariés ou les incompatibilités de mandats. Certaines de ces propositions sont déjà satisfaites par les amendements retenus par la commission de l'Assemblée nationale (voir ci-dessus).

DANIELLE ROUARD.

(1) L'avis a été adopté, sur quatorze votants, par treize voix pour, zéro contre et zéro abstention. Seul M. François Castelli (C.F.T.C.) n'a pas pris part au vote.

CEPES  
préparation intensive  
en septembre, au  
**CFPA**  
centre formation professionnelle avocat  
enseignement supérieur privé  
57, r. Ch.-Lafitte, 92 - Neuilly  
722.94.94 - 745.09.19

**BEAU RIVAGE?**  
Dans tous les bons  
restaurants.



**BEAU RIVAGE.**  
Chez votre caviste  
et épicerie fine.



**BEAU RIVAGE!**



Un excellent Bordeaux.